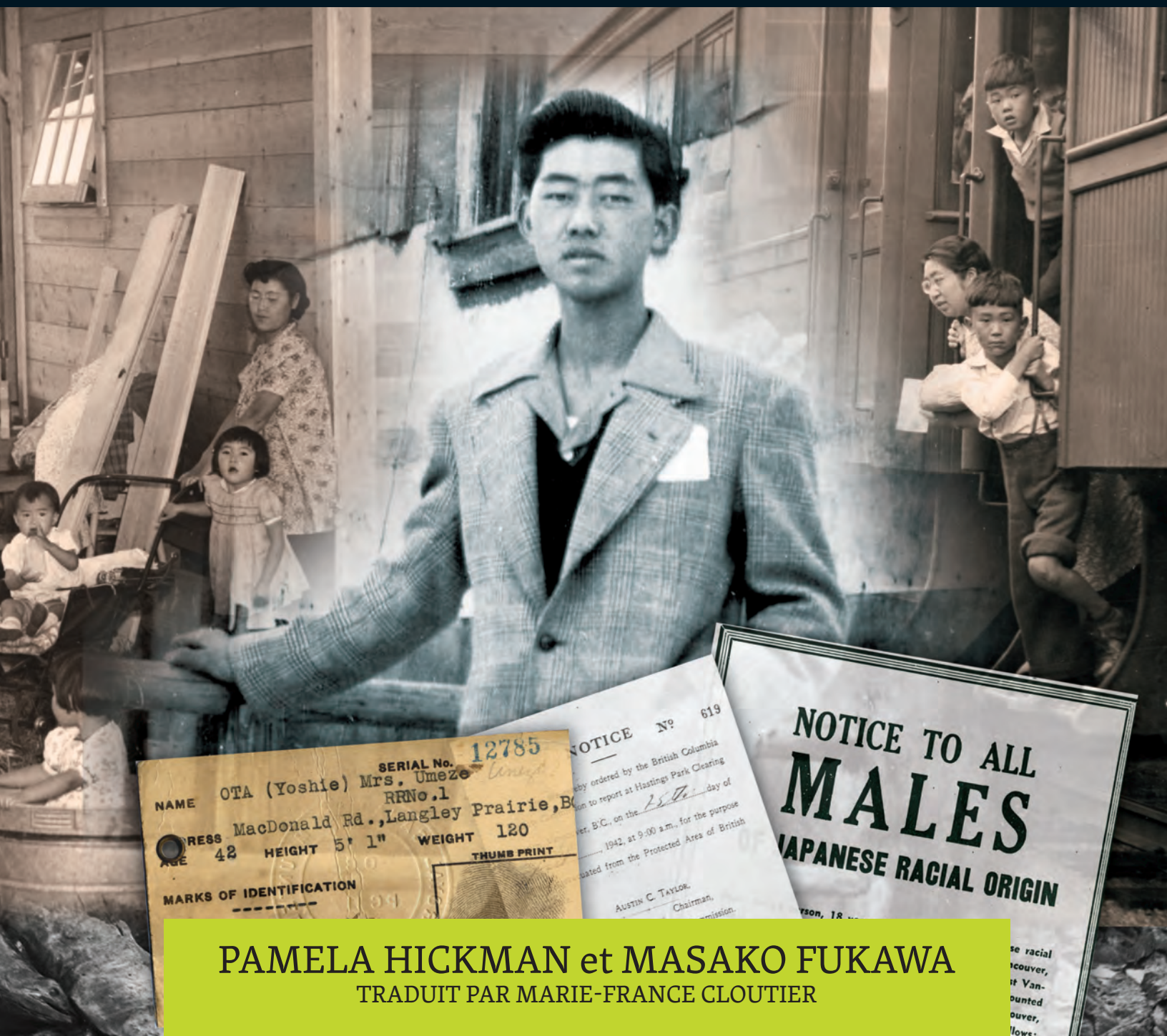




REDRESSER LES TORTS DU CANADA

L'internement des Canadiens japonais *pendant la Deuxième Guerre mondiale*



SERIAL No. 12785
NAME OTA (Yoshie) Mrs. Umezo
RRNo.1
ADDRESS MacDonald Rd., Langley Prairie, B.C.
AGE 42 HEIGHT 5' 1" WEIGHT 120
MARKS OF IDENTIFICATION
THUMB PRINT

NOTICE No 619
...by ordered by the British Columbia
...to report at Hastings Park Clearing
...B.C. on the 15th day of
...1942, at 9:00 a.m. for the purpose
...dated from the Protected Area of British
AUSTIN C. TAYLOR
Chairman,
Commission.

NOTICE TO ALL
MALES
JAPANESE RACIAL ORIGIN

PAMELA HICKMAN et MASAKO FUKAWA
TRADUIT PAR MARIE-FRANCE CLOUTIER



« Comme l'indique son nom, cette série est porteuse d'espoir. Elle n'évoque de vieilles blessures que pour exposer le passé, le comprendre et aller de l'avant. »

— Nikkei Voice

LORSQUE LE JAPON A ATTAQUÉ PEARL HARBOR EN 1941, plus de 20 000 Canadiens japonais vivaient en Colombie-Britannique. Depuis leur arrivée dans la province à la fin du dix-neuvième siècle, ils ont travaillé, fondé des familles et créé des communautés. Même s'ils étaient souvent confrontés au racisme et à de nombreux préjugés, ils faisaient partie de la société canadienne.

Mais la guerre a fait place à l'hystérie. Après Pearl Harbor, les résidents canadiens japonais de la Colombie-Britannique ont été rassemblés et envoyés de force dans des camps d'internement où l'eau, la nourriture et les conditions d'habitation étaient inadéquates. Leurs maisons et leurs biens ont été saisis. Les hommes et les garçons plus vieux ont été envoyés dans des camps pour construire des routes. Certaines familles sont allées dans des fermes où elles travaillaient presque comme des esclaves. Après des années de pression, le gouvernement canadien a finalement admis que l'internement avait été une erreur et a présenté ses excuses.

Grâce à des photographies, à des documents et aux récits de cinq Canadiens japonais qui étaient jeunes au moment de l'internement, ce livre fait un compte-rendu complet d'une période troublante, mais importante de l'histoire du Canada.

PAMELA HICKMAN est l'autrice de plus de 35 œuvres de non-fiction pour enfants, dont certaines ont remporté des prix comme le Green Prize for Sustainable Literature, le prix du meilleur livre de la Society of School Librarians International et le Lilla Sterling Memorial Award de la Canadian Authors Association. Elle vit à Canning, en Nouvelle-Écosse.

MASAKO FUKAWA a vécu à Steveston (Colombie-Britannique) jusqu'à l'évacuation forcée en 1942. Elle a été enseignante et directrice d'école. En 2010, son récent livre, *Spirit of the Nikkei Fleet*, a remporté le Canada-Japan Literary Award et a été finaliste pour le Bill Duthie Booksellers' Choice Award. Elle vit à Burnaby, en Colombie-Britannique.

LORIMER

James Lorimer & Company Ltd., Publishers
www.lorimer.ca

DANS LA MÊME SÉRIE



45,00 \$

ISBN-10: 1-4594-1984-7
ISBN-13: 978-1-4594-1984-1

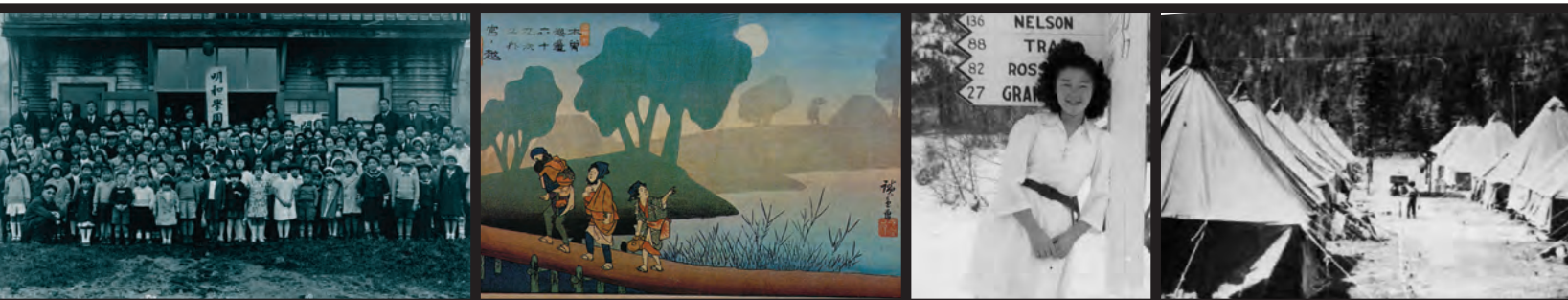


9 781459 419841



REDRESSER LES TORTS DU CANADA

L'internement des
Canadiens japonais
pendant la Deuxième Guerre mondiale



Pamela Hickman et Masako Fukawa
Traduit par Marie-France Cloutier

JAMES LORIMER & COMPANY LTD., PUBLISHERS
TORONTO

Droit d'auteur © 2011, 2025 par Pamela Hickman et Masako Fukawa

Droit d'auteur pour la traduction © 2025 par le Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick (EDPE)

Tous droits réservés. Aucune partie de ce livre ne peut être reproduite ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou par tout système de stockage ou d'extraction d'information, sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

James Lorimer & Company Ltd., Publishers reconnaît le soutien financier du Conseil des arts de l'Ontario (CAO), agence gouvernementale ontarienne. Nous remercions le Conseil des arts du Canada de son soutien. Ce projet a été rendu possible en partie grâce au gouvernement du Canada et avec le soutien de Ontario Creates.



Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Titre: L'internement des Canadiens japonais pendant la Deuxième Guerre mondiale / Pamela Hickman et Masako Fukawa ; traduit par Marie-France Cloutier.

Autres titres: Japanese Canadian internment in the Second World War. Français

Noms: Hickman, Pamela, auteur. | Fukawa, Masako, 1940- auteur.

Description: Mention de collection: Redresser les torts du Canada | Traduction de : Japanese Canadian internment in the Second World War. | Comprend des références bibliographiques et un index.

Identifiants: Canadiana 20240502833 | ISBN 9781459419841 (couverture souple)

Vedettes-matière: RVM: Canadiens d'origine japonaise—Relogement et internement forcés, 1941-1949—Ouvrages pour la jeunesse. | RVM: Guerre mondiale, 1939-1945—Participation des Canadiens d'origine japonaise—Ouvrages pour la jeunesse. | RVM: Guerre mondiale, 1939-1945—Prisonniers et prisons des Canadiens—Ouvrages pour la jeunesse. | RVM: Canadiens d'origine japonaise—Histoire—20e siècle—Ouvrages pour la jeunesse. | RVM: Japonais—Canada—Histoire—20e siècle—Ouvrages pour la jeunesse. | RVMGF: Livres documentaires pour la jeunesse.

Classification: LCC D768.155.C35 H5214 2025 | CDD j940.53/1771089956—dc23

James Lorimer & Company Ltd., Publishers 117 rue Peter, local 304 Toronto, Ontario, Canada M5V 0M3 www.lorimer.ca	Distribué par: Formac Lorimer Books 5502 rue Atlantic Halifax, Nouvelle-Écosse, Canada B3H 1G4 www.formaclorimerbooks.ca
---	---

Imprimé et relié au Canada.

Aux Niseis (les enfants des immigrantes et immigrants japonais) qui ont enduré l'humiliation avec dignité et ténacité, et qui ont laissé un précieux héritage aux générations futures.

— Masako

Remerciements

En 1942, le Canada a envoyé beaucoup d'enfants dans les camps... d'internement. Ce sont 7 548 jeunes de moins de seize ans et 1 371 étudiantes et étudiants plus âgés qui se sont retrouvés dans ces camps. Tous étaient nés au Canada de parents japonais qui vivaient en Colombie-Britannique depuis plusieurs décennies. Lorsque le gouvernement canadien a invoqué la Loi sur les mesures de guerre pour déraciner et déposséder les Canadiennes et Canadiens japonais qui vivaient sur la côte, il a changé leur vie à jamais.

Je remercie les cinq Niseis qui ont généreusement raconté leur histoire. Mary Ohara a été l'une des premières personnes à être évacuées de la « zone protégée » de 100 miles. Elle vivait sur l'île Salt Spring, dans le détroit de Géorgie, entre l'île de Vancouver et le continent. June Fujiyama, qui vivait à Cumberland, sur l'île de Vancouver, l'a rapidement suivie. Elles ont été incarcérées au parc Hastings avant d'être relocalisées à l'intérieur de la province. Akira Horii vivait dans le Japantown de Vancouver. Mary (Haraga) Okabe vivait dans une ferme dans la vallée du fleuve Fraser. La famille de Mickey (Nakashima) Tanaka était également propriétaire d'une ferme tout près, à Mission. Ils ont fait partie des 21 000 personnes d'origine japonaise qui ont été privées de leurs droits civils et expulsées de force de leur maison.

Je remercie également mon mari, Stan, qui a numérisé les photographies et qui a réglé mes problèmes informatiques. Mais surtout, je le remercie pour sa patience, ses conseils et son soutien indéfectible.

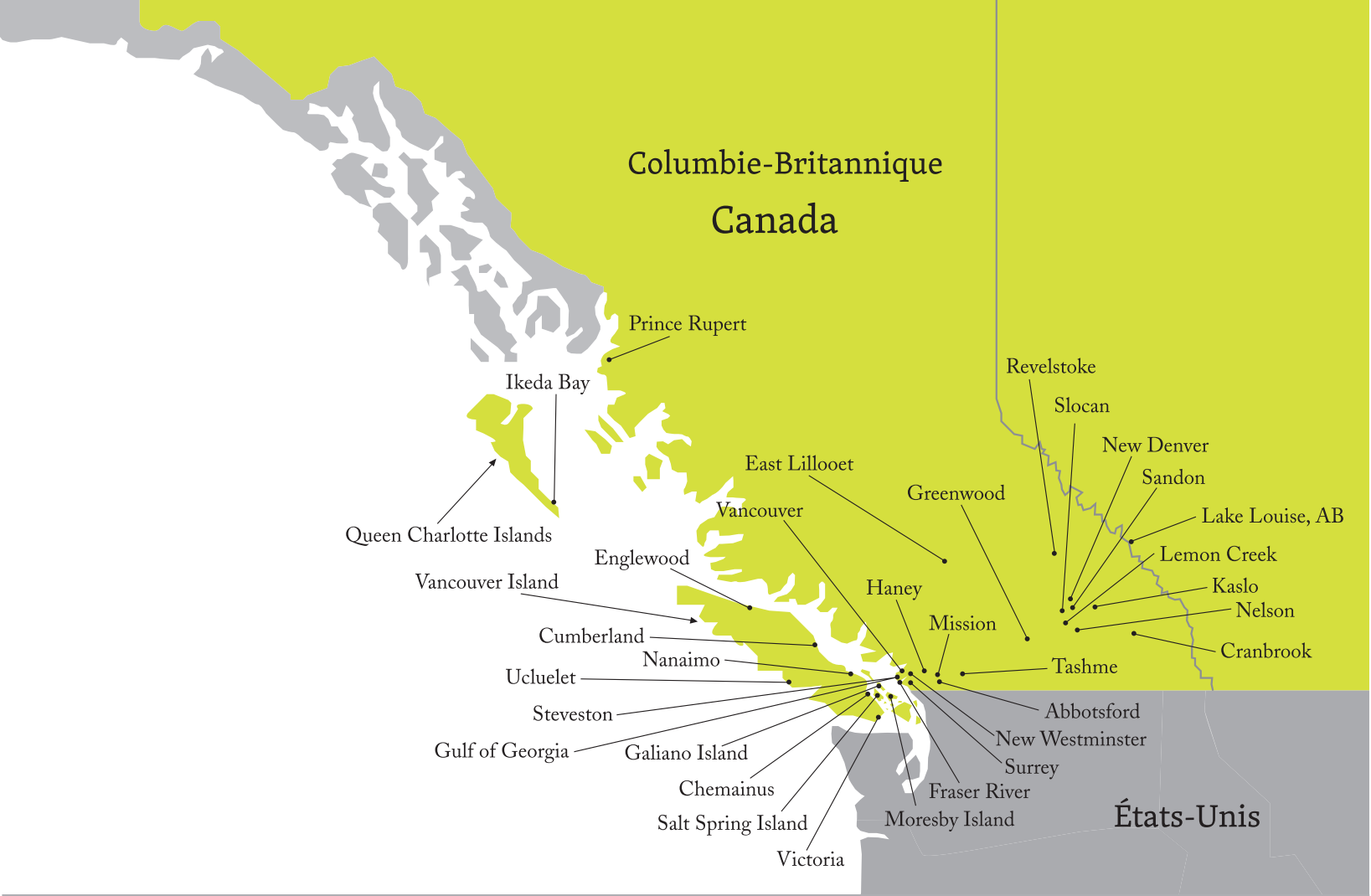
— Masako Fukawa

J'aimerais remercier les personnes qui m'ont aidée à faire les recherches photographiques pour ce livre. Je remercie plus particulièrement Masako et Stan Fukawa pour leurs contributions personnelles, Sara Rainford, Linda Reid du Musée national des Canadiens japonais, le Centre commémoratif de l'internement des Nikkeis, le Musée Langham, le Musée de Greenwood, l'Association nationale des Canadiens japonais, la Bibliothèque publique de Vancouver, les archives de la Ville de Vancouver, le Musée canadien de la guerre et Bibliothèque et Archives Canada. Merci également à l'artiste Roger Shimomura, qui a autorisé la reproduction de son œuvre Yellow Peril.

— Pamela Hickman

Table des matières

INTRODUCTION	5	INTERNEMENT ET TRAVAUX FORCÉS	
VENIR AU CANADA		Camps d'internement.....	96
À la recherche d'un meilleur avenir	8	Avoir douze ans à Lemon Creek	102
Qui étaient les immigrantes et immigrants?	10	Un élève du secondaire à Greenwood	106
Pourquoi le Canada?	14	New Denver	108
Une société très britannique	18	Camps de routes et camp d'emprisonnement	110
LES CANADIENNES ET CANADIENS JAPONAIS EN C.-B., 1900-1939		Camps de baseball	114
Les débuts	20	Travaux forcés dans les Prairies.....	116
Le travail des femmes	22	Protester contre l'internement	120
Réussite et indépendance.....	24	Les Canadiennes et Canadiens japonais	
La peur des immigrantes et immigrants	28	se joignent à la guerre	122
Traitement raciste	32	LES SUITES	
Ségrégation raciale	36	Déportation volontaire	124
Steveston	40	Relocalisation à l'est des Rocheuses	130
Rue Powell, Vancouver	46	Retour sur la côte.....	134
Se serrer les coudes	48	La vie après la guerre	138
Minorité visible	52	RECONNAÎTRE LE PASSÉ	
Culture japonaise	54	La lutte pour des excuses et une réparation	144
Écoles japonaises	58	Reconnaissance permanente	148
LA GUERRE		Chronologie	152
Le Canada en guerre	60	Glossaire	154
Les Canadiennes et Canadiens japonais		Pour en savoir plus	156
se joignent à l'effort de guerre	66	Crédits visuels	158
Le Canada en guerre contre le Japon.....	68	Index	159
ENNEMIS ÉTRANGERS			
Les citoyennes et citoyens canadiens japonais			
perdent leurs droits	72		
Fin de la vie normale	74		
Le <i>New Canadian</i>	78		
La décision d'interner.....	80		
Évacuation forcée	82		
Les femmes et les enfants détenus dans			
des étables	86		
Saisie des biens	92		



Introduction

À partir de la fin des années 1870, des milliers de Japonaises et Japonais sont venus au Canada à la recherche d'un avenir meilleur pour eux et leur famille. Ils ont fait de la pêche et de l'agriculture, ont travaillé dans les scieries et ont ouvert des entreprises. Malgré l'hostilité généralisée envers les Asiatiques en Colombie-Britannique (C.-B.), ces immigrantes et immigrants ont prospéré et ont donné naissance à de nouvelles générations de Canadiennes et Canadiens japonais. Mais leur vie a été bouleversée le 7 décembre 1941, lorsque le Canada a déclaré la guerre au Japon après le bombardement de Pearl Harbor par le Japon. Du jour au lendemain, tous ces gens d'origine japonaise ont été considérés comme des ennemis étrangers. En 1942, le gouvernement du Canada a ordonné l'évacuation de tous les Canadiennes et Canadiens japonais (les hommes, les femmes et les enfants) de la côte ouest. Ils ont été dépouillés de leurs maisons, de leurs entreprises et des possessions qu'ils ne pouvaient pas transporter. Les hommes de plus de seize ans ont été envoyés dans des camps pour construire des routes. Les personnes âgées, les femmes et les enfants ont été placés dans des camps d'internement à l'intérieur de la C.-B. Certaines familles ont choisi de rester ensemble et de s'installer dans les Prairies, où elles ont travaillé comme main-d'œuvre agricole bon marché. Quelques-uns ont tout laissé derrière eux et sont partis vers l'Est du Canada pour y commencer une nouvelle vie.

Les enfants internés à l'époque sont aujourd'hui des aînés. Pendant plus de quarante ans, ils ont vécu avec la honte d'avoir vu leur pays se retourner contre eux, d'avoir été traités en ennemis et d'avoir été dépouillés de leurs droits. Tout ça à cause de leur race. En 1988, le gouvernement du Canada a enfin présenté des excuses aux Japonaises et Japonais et a admis que ses politiques racistes avaient été une erreur.

Dans ce livre, vous ferez la rencontre de cinq Canadiennes et Canadiens japonais qui ont été internés quand ils étaient jeunes. Certains ressentent encore de





la douleur lorsqu'ils pensent au racismisme dont ils ont été victimes. D'autres regardent le passé sans rancune. Ils ont accepté de raconter leurs histoires afin que vous compreniez comment une décision aussi terrible a pu être prise aussi facilement ainsi que ses conséquences pour plusieurs générations.

Kazuyo « Mary » Ohara est née en 1929 sur l'île Galiano, située entre l'île de Vancouver et le continent. À l'âge de huit ans, elle a déménagé tout près avec sa famille sur l'île Salt Spring. En 1942, sa famille était l'une des six ou sept familles canadiennes japonaises sur l'île. La popularité dont Mary jouissait à l'école s'est évanouie lorsqu'elle a été déclarée ennemie étrangère. Mary et sa famille ont été envoyées au parc Hastings, à Vancouver, puis ont été internées à Lemon Creek, dans le Kootenay. Quand la guerre a pris fin, la famille de Mary a été déportée au Japon, où d'autres tragédies l'attendaient.

Miyoshi « Mickey » Nakashima est née à Mission (C.-B.) dans la ferme familiale. Son père, Teizo, a quitté son lieu de naissance (Hiroshima, Japon) à l'âge de dix-sept ans pour s'embarquer vers les États-Unis, où il s'est buté à des frontières fermées aux immigrants japonais. Lorsque son navire a accosté à Hawaï, il est descendu et a travaillé dans une plantation de canne à sucre pendant environ six mois. Lorsqu'il a entendu parler d'occasions intéressantes au Canada, il est parti pour Vancouver. Il y est arrivé en septembre 1907, quelques jours après l'émeute contre les Asiatiques. Après avoir travaillé dans l'industrie du bois, sur le chemin de fer et dans les vergers de la vallée de l'Okanagan, Teizo avait épargné assez d'argent pour acheter une terre. Dans les années 1930, sa ferme de petits fruits embauchait plusieurs employés. Les Nakashima étaient bien établis et respectés dans la communauté agricole

de la vallée du fleuve Fraser. Tout a changé lorsqu'ils ont été déclarés ennemis étrangers. La famille de Mickey a tout perdu et s'est dirigée vers l'Alberta à l'est pour y travailler dans une ferme dans d'horribles conditions.

Les parents d'Akira Horii vivaient en C.-B. depuis leur arrivée dans les années 1920 à partir du petit village de pêcheurs de Mirozu, situé dans la région de Wakayama, au Japon. Son père a contribué à l'essor de la pêche à la morue et à la création de la première association multiethnique de pêcheurs, la BC Cod Fishermen's Co-op. La famille Horii vivait dans le Japantown, un quartier situé autour de la rue Powell, à Vancouver. Le quartier accueillait la plus grande concentration de Japonais au Canada et était le cœur de la communauté canadienne japonaise. Lorsque les autorités ont saisi le bateau de pêche du père et que la famille a reçu l'ordre de quitter la côte, Akira et sa famille ont été envoyés à East Lillooet, un camp d'internement autonome à l'intérieur de la C.-B. Curieusement, c'est le baseball qui a rendu leur nouvelle vie plus facile à endurer.

June Fujiyama (nom d'emprunt) est née en 1922, à Cumberland (C.-B.). Elle avait cinq ans lorsque son père a été tué dans un accident minier, laissant sa mère seule pour élever la famille avec seulement une maigre pension de la compagnie minière. En 1942, environ 500 familles japonaises vivaient dans le Japantown n° 1 et le Japantown n° 5, des quartiers nommés en fonction du numéro des puits de mine où elles travaillaient. Ces familles formaient alors une communauté soudée. June venait de terminer l'école secondaire et travaillait chez une famille blanche. On s'attendait à ce qu'elle trouve ensuite un garçon japonais du coin avec qui se marier. June ne s'était jamais imaginé que c'est dans un village fantôme qu'elle rencontrerait son futur époux.

Mary Teiko Haraga est née en 1928, à Abbotsford (C.-B.). Elle était la deuxième de dix



enfants. Son grand-père, Haraga, avait immigré en C.-B. depuis Kumamoto (près de Nagasaki, au Japon) à la fin du dix-neuvième siècle. En 1912, le grand-père a demandé à ses fils (dont Minato, le père de Mary) de le rejoindre à Vancouver. Après avoir travaillé dans des scieries pendant plusieurs années, Haraga et ses fils avaient épargné assez d'argent pour acheter une terre dans la vallée du fleuve Fraser. Ils ont défriché la terre, ont planté des fruits et ont élevé des poulets. La mère de Mary, Tsuruko, est arrivée du Japon en 1925 pour se marier avec Minato. Elle avait alors dix-sept ans. Les parents du couple étaient amis, et Tsuruko était promise à Minato depuis sa naissance. En 1941, la famille Haraga était l'une des cinq familles d'agriculteurs japonais dans la région d'Abbotsford. Bientôt, ils allaient perdre tout ce pour quoi ils avaient travaillé si fort.

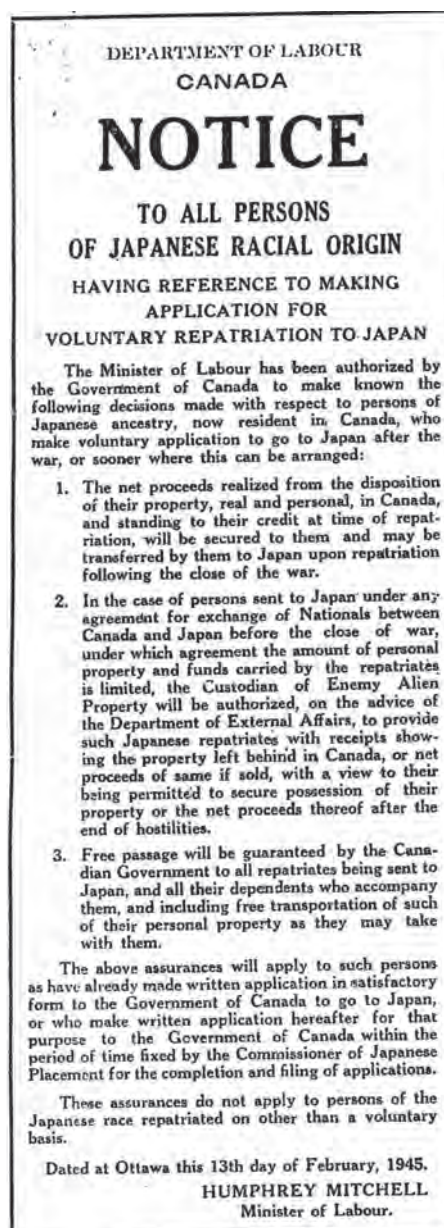
CHAPITRE 6

LES SUITES

Déportation volontaire

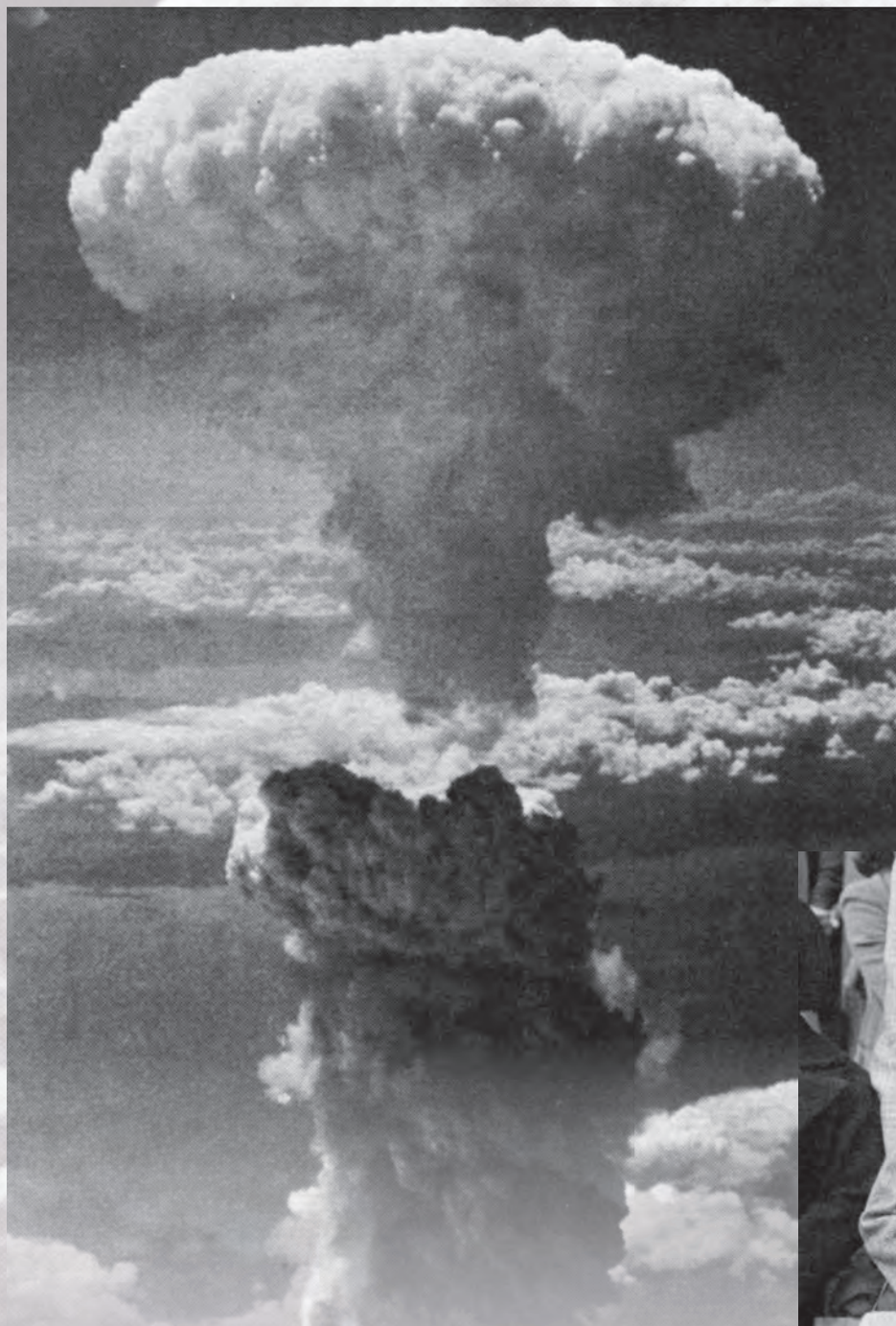
Le gouvernement canadien a offert aux Canadiennes et Canadiens japonais (y compris à ceux nés au Canada et détenant la citoyenneté canadienne) ce qu'on a appelé le « rapatriement volontaire » au Japon. Ce terme était cependant trompeur : plusieurs Canadiennes et Canadiens japonais n'étaient jamais allés au Japon et ne parlaient que peu ou pas le japonais. Il n'était donc pas question de rapatriement, mais plutôt de déportation.

Au début de 1945, alors que la fin de la guerre semblait proche, on a commencé à discuter du sort des détenus. Beaucoup de politiciens, notamment le député conservateur de la C.-B. Howard Green, ont fait campagne pour la déportation de toutes les personnes d'origine japonaise. Mary Ohara se souvient de la peur qu'elle a ressentie quand elle a entendu la décision du gouvernement : « Au printemps 1945, on a appris que toutes les personnes de plus de seize ans devraient choisir entre l'exil au Japon ou la relocalisation à l'est des Rocheuses. Si nous refusions de quitter la C.-B., ce serait considéré comme une preuve de déloyauté. C'était effrayant de penser qu'un agent de la GRC viendrait frapper à notre porte et nous demander : "Avez-vous pris votre décision? Allez-vous au Japon?" Si nous répondions "oui", le gouvernement allait payer pour le transport, et nous allions rester en C.-B. jusqu'à notre départ. Si nous répondions "non", notre salaire serait coupé et nous aurions à quitter la C.-B. » Un choc terrible attendait ceux qui ont accepté d'être déportés.



« Retournez » au Japon

Le gouvernement canadien a publié cette offre de « rapatriement » en février 1945. Il était évident que si les Canadiennes et Canadiens japonais n'acceptaient pas d'aller au Japon, ils seraient envoyés ailleurs. Il n'a jamais été question qu'ils retournent dans leurs maisons en C.-B. parce que celles-ci avaient été vendues ou détruites. Aussi, même si la guerre était terminée, les Canadiennes et Canadiens japonais n'étaient toujours pas autorisés à vivre sur la côte de la C.-B. Ceux qui ont tenté d'y retourner ont été arrêtés et emprisonnés.



La bombe atomique sur Nagasaki

La guerre avec le Japon a pris fin lorsque les Alliés ont largué une deuxième bombe atomique sur le Japon. (La photo montre Nagasaki. La première bombe avait été larguée sur Hiroshima.) La dévastation et le nombre de morts étaient immenses. Le gouvernement japonais, confronté à d'autres bombes et à une invasion imminente, a capitulé (s'est rendu à l'ennemi).

« Toutes les personnes de plus de seize ans devraient choisir entre l'exil au Japon ou la relocalisation à l'est des Rocheuses. »



À nouveau forcés de partir

Ces jeunes enfants tiennent le peu de choses qu'ils ont en attendant de quitter leur camp d'internement en C.-B. et d'être envoyés au Japon, une terre qu'ils ne connaissent pas.

Un Japon différent

Le Japon qu'a quitté la mère de Mary plus de vingt-cinq ans auparavant était très différent du Japon qu'elle a retrouvé. Les Japonaises et Japonais avaient beaucoup souffert des bombardements, comme celui-ci à Tokyo, en 1944. En raison des sommes colossales investies dans la guerre, la pauvreté était criante. Comme ailleurs, le Japon a perdu des milliers de jeunes hommes pendant la guerre. Le pays était en condition misérable.

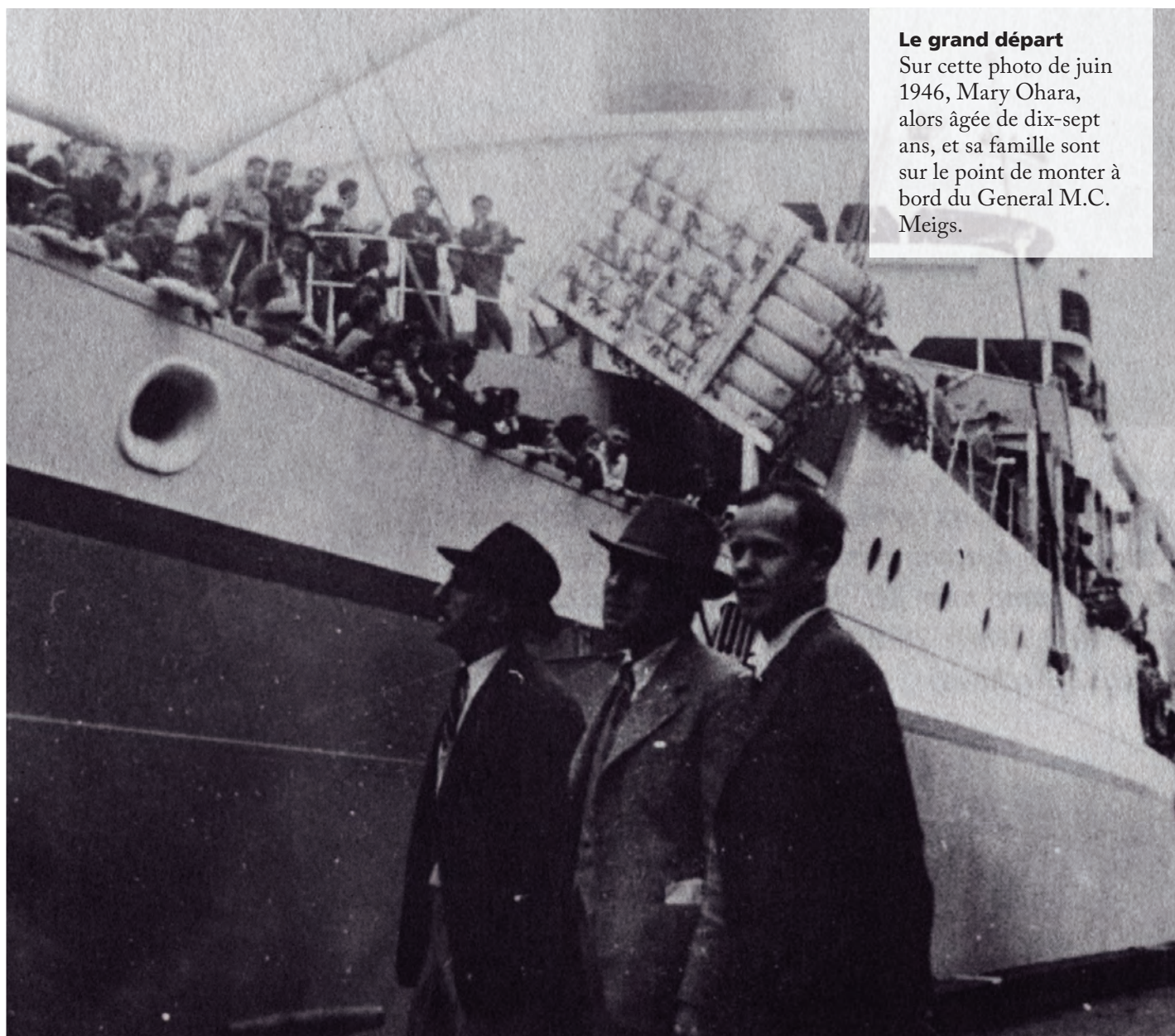
« Nous n'avons pas eu le choix »

Comme ces enfants photographiés en 1946, à Slocan, Mary Ohara et sa famille ont dû quitter le Canada lorsque leur mère a accepté de retourner au Japon. « Ma mère voulait voir sa propre mère, qui vivait dans un village reculé du Japon. Elle n'y était pas retournée depuis qu'elle était venue au Canada dans les années 1920 comme « mariée par photo ». De plus, elle était veuve, pauvre et mère de cinq adolescents, dont un qui avait un handicap mental. La perspective d'aller à l'est, dans un autre lieu hostile, l'effrayait trop. Nous n'avons pas eu le choix. Nous avons dû obéir à sa décision. »



Mary Ohara :

« J'étais tellement triste de quitter mes amis, mais aussi anxieuse à l'idée de ce qui nous attendait. La traversée du Pacifique s'est déroulée sans incident. Mais lorsque nous avons accosté à Uraga, au Japon, nous avons été témoins d'un incident qui nous a donné un avant-goût de ce qui nous attendait : alors que les débardeurs tiraient sur les cordes pour amarrer le navire, des matelots sont sortis sur le pont et ont lancé des morceaux de pain sur le quai. Aussitôt, les débardeurs ont laissé tomber les cordes et se sont rués sur le pain avec les mouettes. J'ai ri en pensant que c'était un jeu. Mes rires se sont transformés en larmes lorsqu'on m'a servi mon premier repas : une bouillie qui sentait la nourriture pour les cochons. J'aurais préféré les morceaux de pain. »



Le grand départ

Sur cette photo de juin 1946, Mary Ohara, alors âgée de dix-sept ans, et sa famille sont sur le point de monter à bord du General M.C. Meigs.

Mary Ohara :

« Rien ne nous avait préparés à la dévastation causée par les bombes atomiques larguées sur Hiroshima (photo) et Nagasaki. Chaque jour, nous étions témoins de terribles scènes : des maisons détruites, des abris rudimentaires, des restes calcinés d'objets méconnaissables, des personnes en haillons se serrant les unes contre les autres pour se protéger, des enfants qui erraient ou qui creusaient dans les décombres. J'ai pensé que ma mère avait fait une très grosse erreur. J'ai vraiment essayé de m'intégrer, mais c'était impossible. Au Japon, j'étais une gaijin (une étrangère). Dans mon cœur, j'étais une Canadienne. »



Le Japon après la guerre

Voici la dévastation causée par la bombe atomique de Hiroshima.



« Au Japon, j'étais une gaijin (une étrangère). Dans mon cœur, j'étais une Canadienne. »

Fin de la déportation

Près de 4 000 Canadiennes et Canadiens japonais ont été envoyés au Japon avant que le gouvernement canadien écoute les protestations des églises, des médias, des défenseurs des droits civils et de certains politiciens, et arrête les déportations. Cette photo de Canadiennes et Canadiens japonais de Slokan sur le point d'être déportés est exposée au Centre commémoratif de l'internement des Nikkeis, à New Denver.



Relocalisation à l'est des Rocheuses

Après Pearl Harbor, certaines familles ont choisi de partir pour l'est du Canada plutôt que d'être internées. Celles qui sont restées en C.-B. pendant la guerre et qui ont choisi de ne pas retourner au Japon après la guerre ont été fortement encouragées à s'installer à l'est des Rocheuses. La côte de la C.-B. n'était pas une option qui s'offrait à elles. Certaines familles qui étaient allées dans les Prairies ont choisi d'y rester. Environ 13 000 Canadiennes et Canadiens japonais sont allés encore plus à l'est et se sont installés en Ontario, au Québec et dans les Maritimes.

Éviter l'internement

Lorsque la guerre a éclaté, la famille Kishimoto de Cumberland (C.-B.) a décidé de quitter sa ferme laitière (photo) et de partir pour l'Ontario plutôt que de risquer l'internement et la séparation. À St-Thomas (Ontario), elle a mis sur pied une prospère ferme maraîchère qui est devenue le fournisseur principal de pommes de terre d'une grande usine de chips.



« Environ 13 000 Canadiennes et Canadiens japonais sont allés encore plus à l'est. »

Nouvelle maison, nouvel emploi

Tadachi Nakama est allé vers l'est pour reconstruire sa vie. Il a trouvé un emploi chez Acme Trucking, à Geraldton (Ontario). On le voit ici devant son camion en 1950.





Un nouveau départ

Aihoshi Baba et sa femme ont quitté la C.-B. pour s'établir à Chatham (Ontario). Ils sont photographiés ici en 1950 devant le camion de leur nouvelle entreprise d'électricité.

Une décision difficile

La famille de Mickey Nakashima travaillait dans les champs de betteraves en Alberta lorsque la politique de relocalisation à l'est du gouvernement a été annoncée. La famille de Mickey a déménagé à Montréal (photo) en 1944 pour y rejoindre de la famille. Mickey était la seule Canadienne japonaise à son école secondaire.

Mickey Nakashima :

« Mes parents ont choisi d'aller à l'est. Il y avait trop de souvenirs douloureux en C.-B. Notre avenir ne semblait pas plus prometteur en restant en Alberta. Il y avait trop de restrictions. C'était une décision difficile pour mes parents, surtout que nous nous éloignons de ma sœur aînée, qui était coincée au Japon. Nous avions également peur. Les journaux racontaient qu'il y avait beaucoup d'hostilité à l'égard des Japonaises et Japonais. Montréal n'était pas une ville fermée comme Toronto, mais on racontait qu'il y avait quand même une certaine hostilité. »

Reconnaissance de Greenwood

La ville de Greenwood avait accueilli des détenus en 1942. Lorsque la guerre a pris fin, elle leur a demandé de rester, malgré les efforts du gouvernement provincial pour les pousser hors de la C.-B. La famille de Mary Haraga a accepté l'invitation et est demeurée à Greenwood jusqu'à son départ pour la côte en 1951. Cette plaque a été installée à Greenwood en 1992 afin de célébrer le cinquantième anniversaire de l'arrivée des Japonaises et Japonais. Certaines familles ont choisi de rester à Greenwood après la levée de l'interdiction d'habiter sur la côte et ont fait de Greenwood leur lieu de résidence permanent.



Retour sur la côte

Lorsque la *Loi sur les mesures de guerre* a été levée en décembre 1945, les Canadiennes et Canadiens japonais avaient espoir de pouvoir retourner sur la côte de la C.-B. et de recommencer. Aux États-Unis, les Américaines et Américains japonais étaient retournés sur la côte ouest avant même la fin de la guerre. Mais les espoirs des Canadiennes et Canadiens japonais se sont envolés. Le gouvernement a prolongé les restrictions contre eux et leur a interdit de retourner sur la côte avant le 1^{er} avril 1949. La guerre était terminée, mais les Canadiennes et Canadiens japonais étaient toujours traités comme des ennemis. Lorsque les restrictions ont enfin été levées, seulement une fraction des Canadiennes et Canadiens japonais qui habitaient sur la côte avant la guerre y sont retournés. En 1941, 95,5 pour cent de la population d'origine japonaise du Canada habitaient en C.-B. En 1947, après la campagne du gouvernement pour encourager les Canadiennes et Canadiens japonais à quitter la province, ce pourcentage n'était plus que 33 pour cent. Certains ne sont pas retournés sur la côte, mais se sont installés dans l'intérieur de la C.-B.



Retour à la pêche

De nombreux anciens pêcheurs ne pouvaient pas revenir à leur ancien métier parce qu'ils n'avaient plus de bateau ni d'équipement. Certains sont tout de même retournés sur la côte. Ils n'étaient toutefois pas toujours les bienvenus. Comme le raconte Mickey Nakashima : « Des pêcheurs de Steveston se seraient fait couper leurs filets et vandaliser leurs bateaux. » Après de longues négociations, les pêcheurs japonais, autochtones et blancs ont fini par s'unir sous un seul syndicat et partager la ressource. Encore aujourd'hui, quelques pêcheurs d'origine japonaise continuent de pêcher sur la côte. Voici un groupe réuni pour un repas-partage sur un quai de la côte Ouest.

Docteur Horii

En 1949, Akira Horii était prêt à reprendre sa vie.

Il a donc entrepris des études à l'Université de la C.-B., à Vancouver. Après une première année d'études, il a été obligé de rejoindre son père dans l'entreprise de pêche familiale. Trois ans plus tard, Akira est retourné à l'université pour terminer son diplôme de premier cycle et entreprendre des études en médecine. Il a obtenu son diplôme en médecine en 1960 et est devenu l'un des quatre médecins sachant parler japonais à Vancouver. Le voici en 1995 avec un des nombreux bébés à qui il a donné naissance au cours de sa carrière.





Retour à Vancouver

En 1951, les parents de Mary Haraga ont quitté Greenwood pour Vancouver avec leurs plus jeunes enfants, laissant derrière eux Mary et leurs enfants plus âgés. « Avec leurs maigres économies, mes parents sont repartis à zéro. Ils ont acheté une entreprise de nettoyage à sec derrière laquelle ils habitaient. Quelque temps plus tard, ils nous ont fait venir. J'ai quitté Greenwood de la même manière dont j'y étais arrivée : avec seulement ce que je pouvais transporter. » Mary a travaillé à l'école Jericho pour les aveugles. En 1955, elle a épousé Ike Okabe. Les voici sur leur photo de mariage.

« Avec leurs maigres économies,
mes parents sont repartis à zéro. »



De grands espoirs

Après avoir obtenu un diplôme en biochimie de l'université McGill (Montréal), Mickey Nakashima est devenue technicienne de laboratoire à l'université. En 1950, elle a été invitée à rejoindre son patron à l'Université de la C.-B. Mickey a sans doute franchi cette ancienne porte d'entrée de l'université.



Mickey Nakashima :

« J'ai accepté le poste à l'Université de la C.-B. seulement après que le président, Dr Norman Mackenzie, m'a assuré qu'il n'y aurait pas de préjugés raciaux. En 1942, j'ai quitté la C.-B. en pleurant. J'avais le sentiment que mon pays m'avait abandonnée. J'y suis retournée en juin 1950 avec de grands espoirs pour l'avenir. »

Mary Ohara :

« J'ai souvent raconté mon histoire à mes enfants, à mes petits-enfants et aux élèves qui visitent le Musée national et le Centre culturel des Nikkeis de Burnaby (photo). Je veux que les jeunes générations apprennent de mes expériences. Je veux faire une contribution positive à leur vie. Ma vie m'a bien comblée... ou presque. Je rêve encore du jour où j'obtiendrai mon diplôme d'études secondaires. »



Un dernier souhait

Lorsque Mary Ohara a appris en 1949 que les Canadiennes et Canadiens japonais étaient à nouveau autorisés sur la côte ouest de la C.-B., elle a su qu'elle reviendrait de son exil au Japon. Pendant les cinq années qui ont suivi, elle a économisé chaque sou. Elle a réussi à recueillir les 280 dollars dont elle avait besoin et a quitté le Japon par bateau en juin 1954. Elle a d'abord travaillé comme domestique pour un médecin. Peu après, elle a obtenu un emploi auprès de Nippon Yusen Kaisha, une entreprise de transport maritime. Elle était chargée d'aider les Canadiennes et Canadiens japonais qui rentraient au pays avec la douane et les formalités administratives.

Les communautés canadiennes japonaises aujourd'hui

Près de 92 pour cent des Canadiennes et Canadiens japonais habitent en C.-B., en Ontario ou en Alberta. C'est à Vancouver (photo) et à Toronto qu'ils sont les plus nombreux. Aujourd'hui, il n'y a pas de quartier japonais au Canada. En août de chaque année, la Ville de Vancouver organise le festival de la rue Powell. Pendant deux jours, ce festival réunit la population autour de la culture canadienne

japonaise. Il y a des quartiers chinois et italiens à Toronto et à Montréal, mais il n'y a pas de quartier japonais. C'est une conséquence directe de la dispersion forcée des Canadiennes et Canadiens japonais après la guerre. Parce qu'ils ont été forcés de se disperser autant, leur assimilation a été inévitable. C'était bien sûr l'objectif du gouvernement de forcer l'assimilation.



Une communauté canadienne japonaise nouveau genre

Parce que le gouvernement a forcé leurs parents à se disperser après la guerre, les sanseis (troisième génération) sont allés à l'école surtout avec des Canadiennes et Canadiens d'origine non japonaise et ont grandi dans des quartiers blancs. Il n'est donc pas surprenant que beaucoup se marient à l'extérieur de leur culture. Selon Statistique Canada, 95 pour cent des Canadiennes et Canadiens japonais se marient avec une personne d'une autre origine ethnique, ce qui en fait le groupe ethnique le plus intégré et assimilé au Canada.

Il y a donc maintenant une nouvelle génération de hapas. Le mot *hapa* signifie « demi ». Le terme a été adopté par les Asiatiques pour décrire une personne à demi asiatique. Bon nombre des descendantes et descendants des premières personnes immigrantes ont des enfants et des petits-enfants aux origines mixtes.

Même si leur communauté culturelle a presque été

entièrement détruite, il y a de nombreuses histoires de réussite qui peuvent être attribuées à une tradition qui valorise l'éducation et le travail. Par rapport à la population générale, les Canadiennes et Canadiens japonais sont presque deux fois plus nombreux à avoir un diplôme universitaire et ont un salaire moyen supérieur.

Aujourd'hui, la communauté canadienne japonaise se compose de deux groupes : ceux qui ont survécu à l'internement au Canada et ceux qui ont immigré au Canada en provenance du Japon après la guerre. Les deux groupes ne peuvent pas se parler parce que les sanseis (troisième génération) et les plus jeunes ne parlent pas japonais, et les isseis parlent difficilement anglais. Bon nombre des immigrantes et immigrants japonais de l'après-guerre ne savent pas à quel point le Japon était pauvre au début du vingtième siècle. Beaucoup s'étonnent que leurs ancêtres aient quitté le Japon pour le Canada parce qu'ils étaient à la recherche d'une vie meilleure.



Stéréotypes asiatiques

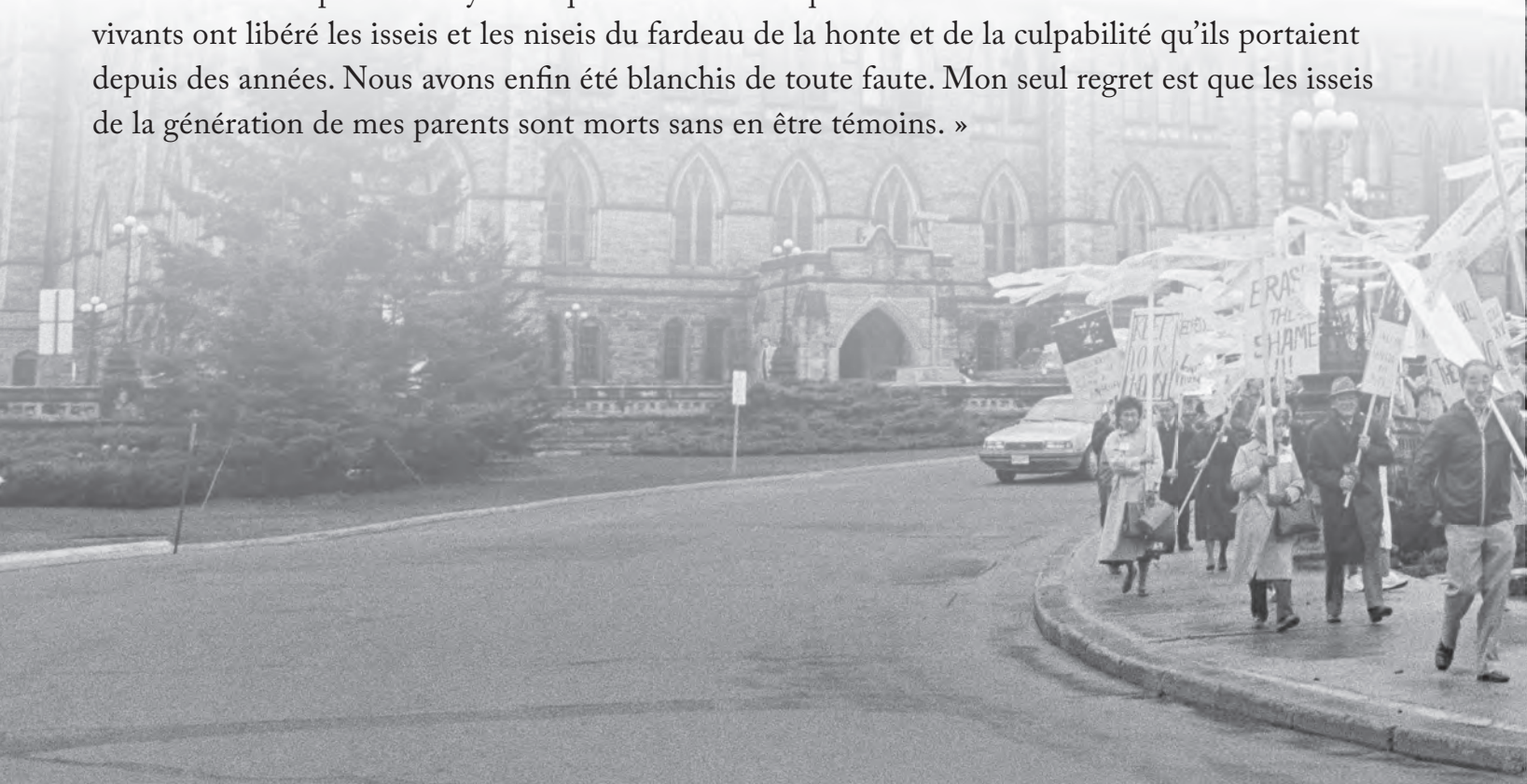
Selon les plus récentes données de Statistique Canada, près de 40 pour cent « des personnes d'origine japonaise âgées de 15 ans et plus ont déclaré avoir souffert de discrimination ou d'un traitement injuste fondé sur leur origine ethnique, leur race, leur religion, leur langue ou leur accent au cours des cinq années ayant précédé l'enquête. » Cette œuvre récente de Roger Shimomura, intitulée *Yellow Terror* (ou péril jaune), est un collage du type *Où est Charlie?* réunissant toutes les images de l'immense collection de l'artiste représentant les stéréotypes asiatiques dans la culture occidentale. Il y a encore du racisme, mais le racisme gouvernemental qu'il y avait au Canada dans les années 1800 et pendant la première moitié des années 1900 n'existe plus. La *Charte canadienne des droits et libertés* garantit la protection des citoyennes et citoyens canadiens. Le multiculturalisme est valorisé dans la société canadienne.

CHAPITRE 7

RECONNAÎTRE LE PASSÉ

La lutte pour des excuses et une réparation

En 1977, les communautés canadiennes japonaises du Canada ont célébré le 100^e anniversaire de l'arrivée de Manzo Nagano, le premier immigrant japonais. Les événements spéciaux organisés cette année-là ont permis de faire connaître les contributions des Canadiennes et Canadiens japonais à la société canadienne, mais également de soulever des questions quant aux injustices commises pendant la guerre. Ce fut le point de départ d'une campagne de réparation menée par l'Association nationale des Canadiens japonais (ANCJ). Onze années marquées par des rencontres, des promesses brisées du gouvernement, des désaccords internes, des rassemblements, des propositions rejetées, la pression publique et un accord gouvernemental aux États-Unis ont mené à une entente entre l'ANCJ et le gouvernement du premier ministre Brian Mulroney. Mickey réfléchit à la signification de cette entente pour la communauté : « La reconnaissance, les excuses et la compensation symbolique offerte à ceux qui étaient admissibles et encore vivantes et vivants ont libéré les isseis et les niseis du fardeau de la honte et de la culpabilité qu'ils portaient depuis des années. Nous avons enfin été blanchis de toute faute. Mon seul regret est que les isseis de la génération de mes parents sont morts sans en être témoins. »



Manifestations

Sept ans après le début de sa bataille pour obtenir réparation, l'ANCJ a changé de tactique. Elle a choisi d'aller chercher un vaste soutien envers sa campagne auprès des autres groupes ethniques, des syndicats, des organisations professionnelles et des groupes religieux et culturels. La réponse a été énorme. Une manifestation organisée à Toronto en 1987 a reçu le soutien de quinze organisations ethniques nationales et a mené à la création de la Coalition nationale pour la réparation des Canadiens japonais. Des Canadiennes et Canadiens célèbres, comme les autrices Margaret Atwood et June Callwood, et l'auteur Pierre Berton, ont soutenu le mouvement. Une deuxième manifestation organisée à Ottawa en avril 1988 (photo) a reçu beaucoup d'attention des médias et a été considérée comme un tournant dans la lutte pour la réparation. Un sondage mené à l'époque a montré que la majorité des Canadiennes et Canadiens étaient favorables à la réparation. Au même moment, il y avait des désaccords au sein de la communauté canadienne japonaise. Certains s'opposaient à la réparation pour diverses raisons. Au sein du mouvement lui-même, il y avait des désaccords sur la forme que devait prendre la réparation. Fallait-il demander une compensation de groupe ou individuelle?

« Nous avons enfin été blanchis de toute faute. »





As a people, Canadians commit themselves to the creation of a society that ensures equality and justice for all, regardless of race or ethnic origin.

During and after World War II, Canadians of Japanese ancestry, the majority of whom were citizens, suffered unprecedented actions taken by the Government of Canada against their community.

Despite perceived military necessities at the time, the forced removal and internment of Japanese Canadians during World War II and their deportation and expulsion following the war, was unjust. In retrospect, government policies of disenfranchisement, detention, confiscation and sale of private and community property, expulsion, deportation and restriction of movement, which continued after the war, were influenced by discriminatory attitudes. Japanese Canadians who were interned had their property liquidated and the proceeds of sale were used to pay for their own internment.

The acknowledgement of these injustices serves notice to all Canadians that the excesses of the past are condemned and that the principles of justice and equality in Canada are reaffirmed. Therefore, the Government of Canada, on behalf of all Canadians, does hereby:

- 1) acknowledge that the treatment of Japanese Canadians during and after World War II was unjust and violated principles of human rights as they are understood today;
- 2) pledge to ensure, to the full extent that its powers allow, that such events will not happen again; and
- 3) recognize, with great respect, the fortitude and determination of Japanese Canadians who, despite great stress and hardship, retain their commitment and loyalty to Canada and contribute so richly to the development of the Canadian nation.

Brian Mulroney

Prime Minister of Canada

Les excuses du gouvernement du Canada

En juin 1988, le gouvernement du Canada rentamait des discussions avec le comité de réparation. En août, le président des États-Unis, Ronald Reagan, signait un projet de loi avec le comité de réparation américain japonais reconnaissant les injustices de l'internement et accordant à chaque personne 20 000 \$. Ce n'est pas un hasard si, quelques jours plus tard seulement, le gouvernement canadien concluait une entente avec l'ANCJ. Voici le document reconnaissant les erreurs du passé.



Redresser les torts du Canada

Le premier ministre Brian Mulroney et le président de l'ANCJ, Art Miki, signent l'entente de réparation le 22 septembre 1988. Derrière eux, de gauche à droite, Maryka Omatsu, Roy Miki, Cassandra Kobayashi, Mas Takahashi, Harold Hinrose et Harry Nishimoto, tous membres de la communauté canadienne japonaise. Les principaux éléments de l'entente sont les excuses officielles, une compensation symbolique de 21 000 \$ remise à chaque victime encore vivante, 12 millions de dollars administrés par l'ANCJ pour faire la promotion sociale, culturelle et éducative de la communauté et défendre ses droits, et 24 millions de dollars pour créer la Fondation canadienne des relations raciales. Une partie de cet argent a été utilisée pour construire des établissements pour les aînés et des centres culturels qui redonnent un sentiment de fierté à la communauté japonaise.

Célébrer le succès

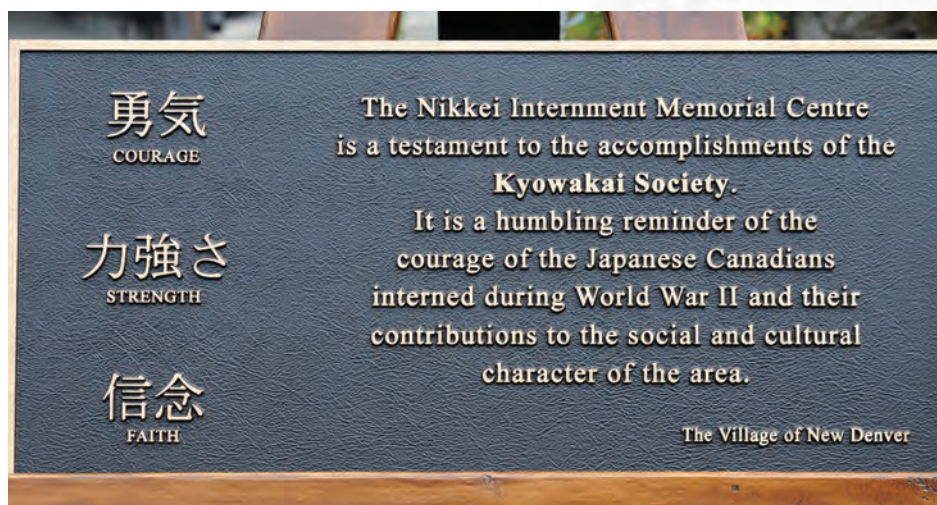
La cérémonie de signature de l'entente de réparation a été suivie par une réception. Des représentantes et représentants du gouvernement, des défenseuses et défenseurs de la cause ainsi que des Canadiennes et Canadiens japonais ont célébré ensemble. À gauche sur la photo, Cassandra Kobayashi, une avocate qui a siégé au comité de réparation et qui a coécrit, avec Roy Miki, un livre sur la réparation intitulé en anglais *Justice in Our Time: The Japanese Canadian Redress Settlement*.

Bill Kobayashi et Roy Miki l'accompagnent sur la photo.



Reconnaissance permanente

La communauté canadienne japonaise s'est beaucoup dispersée pendant et après la guerre. Il a fallu beaucoup d'effort pour créer de nouvelles communautés là où les détenus se sont installés. L'École japonaise de Vancouver existe toujours et a célébré son 100^e anniversaire en 2004. L'Association nationale des Canadiens japonais a été créée en 1947 pour aider au développement communautaire et à la défense des droits. Au fil des années, des musées et des monuments commémoratifs ont été dédiés aux personnes ayant souffert de l'internement aux mains du gouvernement canadien. L'histoire mouvementée des Japonaises et Japonais au Canada doit être racontée aux générations futures afin qu'elle soit reconnue et que l'on s'en souvienne.

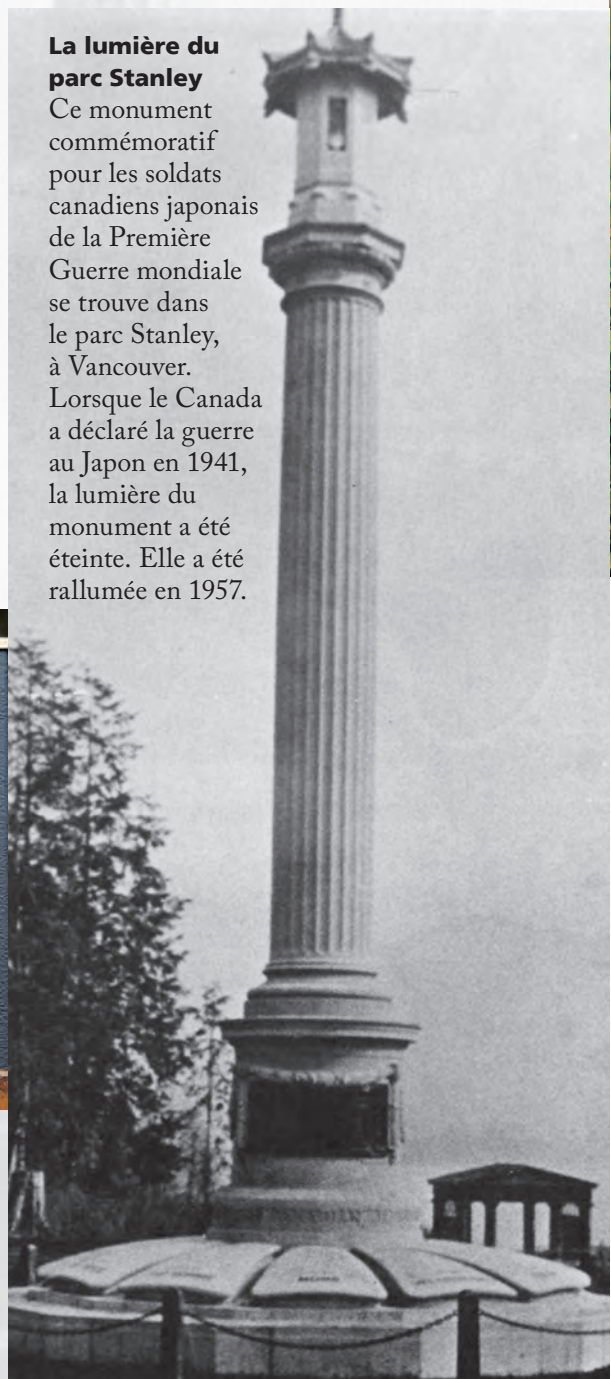


Centre commémoratif de l'internement des Nikkeis

Cette plaque du Centre commémoratif de l'internement des nikkeis (New Denver, C.-B.) accueille les visiteuses et visiteurs sur le site d'un ancien camp d'internement. C'est le seul centre d'interprétation au Canada consacré uniquement aux expériences des détenus canadiens japonais. On y trouve trois cabanes originales restaurées et de nombreux artefacts. Plusieurs anciens détenus vivent encore à New Denver et sont très fiers du Centre.

La lumière du parc Stanley

Ce monument commémoratif pour les soldats canadiens japonais de la Première Guerre mondiale se trouve dans le parc Stanley, à Vancouver. Lorsque le Canada a déclaré la guerre au Japon en 1941, la lumière du monument a été éteinte. Elle a été rallumée en 1957.





Jardins commémoratifs

Ce jardin japonais du Centre commémoratif de l'internement des Nikkeis (New Denver) est dédié aux détenus. Il existe d'autres jardins commémoratifs, comme le jardin Momiji au parc Hastings, les jardins des îles Mayne et Salt Spring, et le jardin de Lethbridge (Alberta).

Musée de Greenwood

Le premier camp d'internement était situé à Greenwood (C.-B.). Le Musée de Greenwood (photo) a créé une exposition qui rend hommage au passé et qui présente de nombreux documents et objets de l'époque.





Usine de mise en conserve Gulf of Georgia

L'usine de mise en conserve Gulf of Georgia (photo) est devenue un lieu historique national qui raconte l'histoire de l'industrie de la pêche sur la côte Ouest, de 1870 à aujourd'hui. L'usine et la ville de Steveston, située tout près, sont étroitement liées à l'histoire des immigrants japonais, qui y ont travaillé jusqu'à l'internement. Après la levée de l'interdiction en 1949, certains y sont retournés pour récupérer leurs droits de pêche. À Prince Rupert, sur le fleuve Skeena, l'usine de mise en conserve Northern Pacific est également un lieu historique qui raconte l'histoire des Canadiens japonais au sein de l'industrie de la pêche.

Le Langham

Kaslo (C.-B.) était une ville fantôme avant qu'un camp d'internement y soit installé pendant la guerre. Le Langham est un vieil hôtel qui a été converti en logements pour les familles détenues. L'édifice abrite aujourd'hui un musée. Des objets, comme ce lit et ces biens d'un ancien détenu, y sont exposés pour faire connaître aux visiteuses et visiteurs la vie difficile dans les camps d'internement.





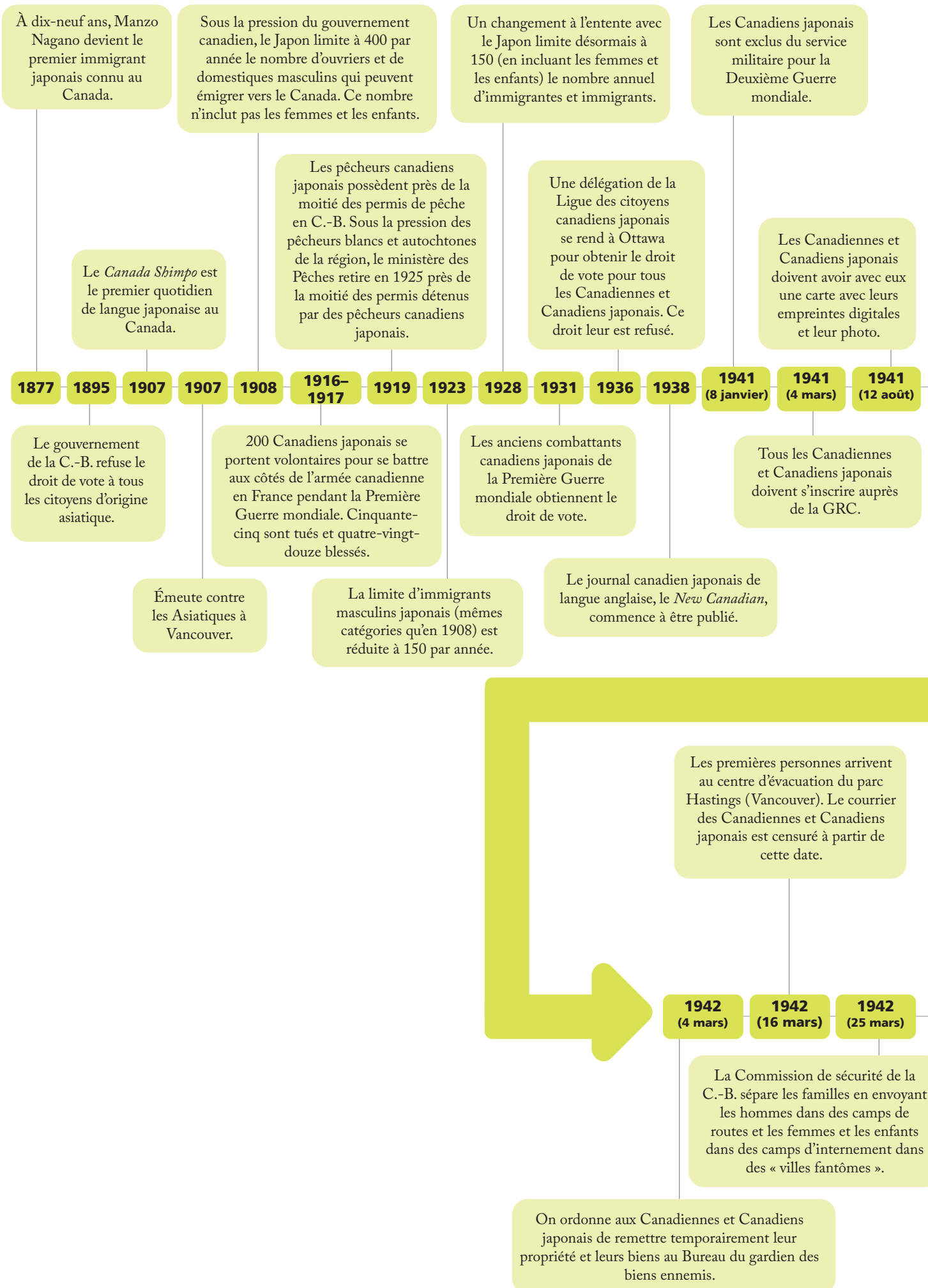
Les Canadiennes et Canadiens japonais à Toronto

Le Centre culturel canadien japonais (CCCJ) a ouvert à Toronto en 1964. C'est un lieu de rencontre autant pour les Canadiennes et Canadiens japonais que pour les non-Japonaises et non-Japonais. Le Centre fait connaître au grand public la culture, l'histoire et l'héritage des Canadiennes et Canadiens japonais. Lors de la cérémonie d'ouverture du Centre, le premier ministre Lester B. Pearson a admis que l'internement pendant la Deuxième Guerre mondiale était une période sombre de l'histoire canadienne. Malgré cela, il a fallu encore vingt-quatre ans avant que le gouvernement présente des excuses officielles. En 2004, le CCCJ ouvrait Kobayashi Hall, une nouvelle salle de 6 500 pieds carrés où se tiennent des concerts, des festivals, des conférences, des mariages et de nombreux autres grands événements communautaires.

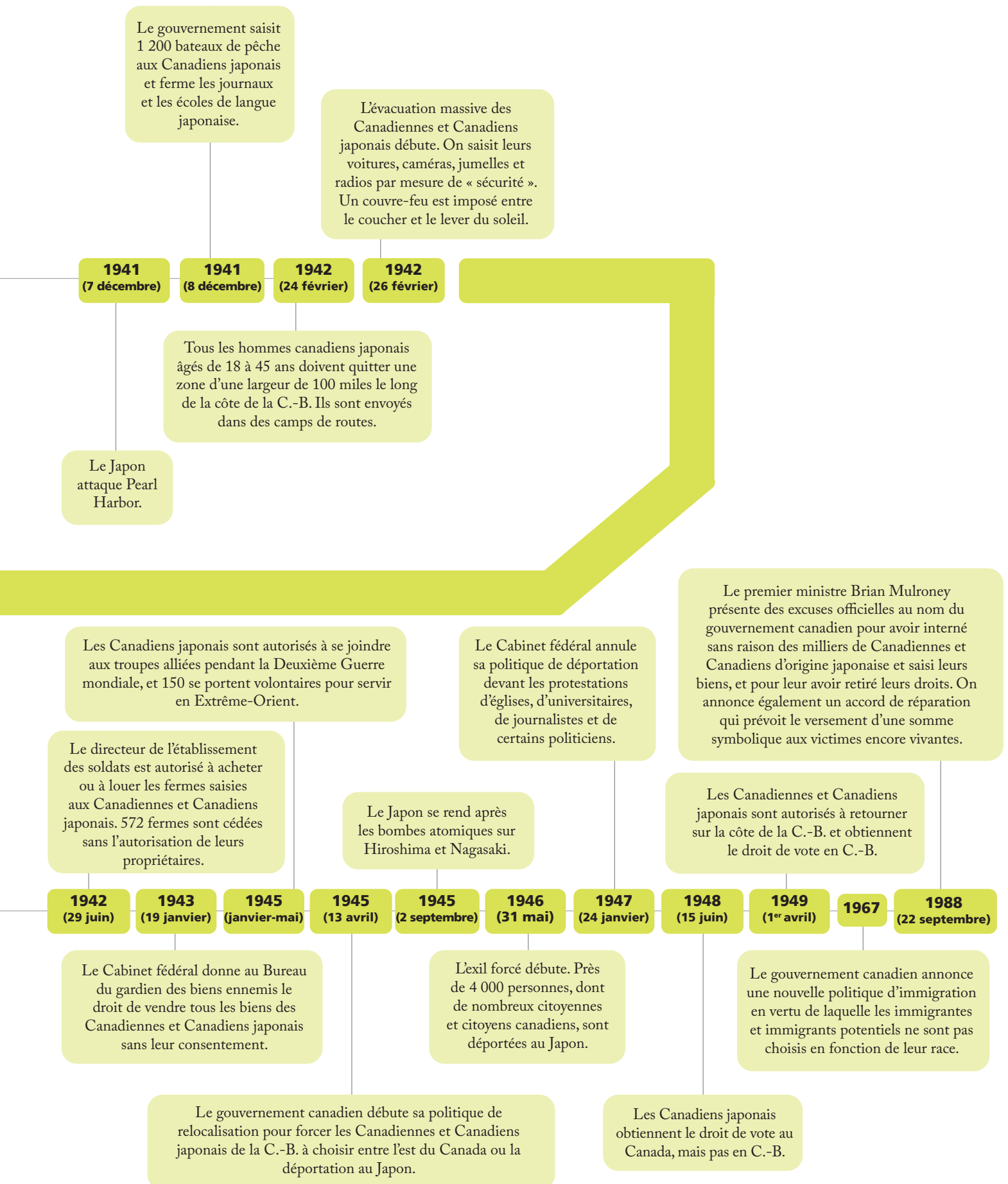
Les honneurs pour Shige Yoshida

En août 1991, la ville de Chemainus (C.-B.) a inauguré une murale de Shige Yoshida en reconnaissance de ses efforts pour créer la première troupe scoutie entièrement composée de niseis. On voit ici Monsieur Yoshida avec l'artiste Stanley Taniwa du Manitoba.





Chronologie



Glossaire

Assimilation : Processus par lequel la culture d'une minorité ou d'un groupe d'immigrantes et immigrants se fond dans la culture dominante.

Biais : Préférence ou tendance à penser ou à agir d'une certaine manière. Un biais peut être positif ou négatif.

Camp autonome : Camp d'internement où les hommes pouvaient rester avec leur famille, mais où chaque famille devait payer son logement, les écoles, les enseignantes et enseignants ainsi que d'autres services de base. Seulement quelques Canadiennes et Canadiens japonais avaient les moyens de vivre dans ce type de camp.

Camp de concentration : Regroupement de personnes par les autorités dans un endroit confiné. Le terme a été employé par beaucoup de niseis pendant la guerre pour décrire les camps d'internement de l'intérieur de la C.-B.

Camp d'internement : Endroit où étaient envoyées des personnes considérées comme des ennemis étrangers pendant la guerre. Les Canadiennes et Canadiens japonais ont été internés dans différents types de camps d'internement.

Camp de prisonniers : Endroit où des personnes étaient envoyées pour être gardées par l'armée pendant la guerre. Les prisonniers de guerre étaient généralement des citoyens d'un pays avec lequel le Canada était en guerre ou des personnes qui étaient considérées comme une menace pour le Canada. Certains Canadiens japonais ont été envoyés dans un camp de prisonniers parce qu'ils ont refusé d'aller dans un camp de routes, parce qu'ils se sont opposés à ce qu'on les sépare de leur famille, parce qu'ils n'ont pas respecté un couvre-feu ou pour d'autres raisons mineures.

Camp de routes : Camp d'internement où les hommes et les garçons de plus de dix-huit ans étaient envoyés pour effectuer des travaux forcés, souvent pour construire des routes.

Censeur : Personne dont le travail est de cacher ou de détruire du matériel, souvent écrit ou diffusé, considéré politiquement ou moralement inacceptable. Par exemple, des lettres écrites par des Canadiennes et Canadiens japonais ont été ouvertes et lues, et souvent certains de leurs passages ont été

noircis ou découpés. Le contenu du seul journal canadien japonais de langue anglaise, le *New Canadian*, devait être approuvé par un censeur avant d'être imprimé.

Citoyenneté : Appartenance d'une personne à un pays. Lorsque vous êtes citoyenne ou citoyen d'un pays, vous pouvez avoir un passeport de ce pays et profiter de ses droits et avantages.

Compensation : Paiement d'une somme d'argent pour réparer un tort fait à une personne ou à un groupe. Dans le cas des Canadiennes et Canadiens japonais, la compensation de 21 000 \$ par personne est symbolique parce qu'elle ne couvre pas la totalité de ce qui a été perdu. Elle se veut plutôt un effort pour reconnaître que des gens ont beaucoup perdu à cause des politiques passées du gouvernement.

Couvre-feu : Règle policière ou militaire qui interdit à la population de circuler dans les rues à certaines heures, souvent entre le coucher et le lever du soleil.

Délégation : Petit groupe de personnes représentant les idées ou les demandes d'un plus grand groupe.

Déportation : Renvoi de personnes du pays où elles vivent vers le pays d'où elles viennent. Par exemple, renvoyer au Japon des immigrantes et immigrants japonais vivant au Canada.

Déposséder : Confisquer les biens d'une personne, comme sa maison, son entreprise et ses biens personnels.

Discrimination : Actions injustes causées par une mentalité ou un préjugé. Traitement négatif des personnes en raison de leur identité de groupe. La discrimination peut être fondée sur l'âge, l'ascendance, le sexe, la langue, la race, la religion, les convictions politiques, l'orientation sexuelle, la situation familiale, le handicap physique ou mental, l'apparence ou la situation économique. Les actes de discrimination blessent, humilient et isolent leurs victimes.

Dispersion forcée : Décision du gouvernement ou de l'armée obligeant les gens à quitter leurs communautés et à s'installer ailleurs au pays ou dans le monde.

Droit de vote : Les Canadiens japonais ont été privés du droit de vote aux élections provinciales en C.-B. jusqu'en 1948 et aux élections fédérales jusqu'en 1949.

Droits civils : Privilèges de base accordés aux personnes d'un pays. Le droit de vote, le droit à l'éducation et le droit à la justice sont des droits civils.

Émigration : Quitter son pays vers un autre pays.

Ennemi étranger : Personne d'origine étrangère qui vit dans un pays en guerre avec le pays de ses ancêtres. Ce terme a été utilisé dans les avis du gouvernement et dans les médias pour décrire tous les Canadiennes et Canadiens japonais comme des ennemis de l'État. Il était employé indépendamment du lieu de naissance ou de la citoyenneté de la personne, et sans preuve de crime contre le Canada.

Évacuer : Forcer une personne à s'éloigner d'une zone ou d'un lieu. Le terme a été employé pour parler de l'expulsion de toutes les personnes d'origine japonaise de la « zone protégée » le long de la côte de la C.-B.

Exil : Forcer une personne à quitter son pays, sa communauté ou sa province pour la punir. À la fin de la guerre, les Canadiennes et Canadiens japonais ont été forcés de quitter la C.-B. pour aller s'installer ailleurs au Canada ou au Japon (un pays où beaucoup n'étaient jamais allés).

Fermier locataire : Personne qui cultive une terre appartenant à un propriétaire à qui elle paie un loyer ou donne des récoltes.

Fiducie : Action de confier un bien à quelqu'un pour qu'il en assure la sécurité. Tous les biens que les Canadiennes et Canadiens japonais de la C.-B. ont dû abandonner lors de l'évacuation (terres, maisons, meubles, entreprises, voitures, etc.) ont été placés en fiducie auprès du Bureau du gardien des biens ennemis. Plus tard, ces biens ont été vendus sans le consentement des Canadiennes et Canadiens japonais afin de couvrir les coûts de leur internement. Le gouvernement a brisé leur confiance.

Gaijin : Mot japonais pour désigner un étranger.

Gaman : Mot japonais signifiant « patience » ou « persévérance ».

Hapa : Signifie « demi ». Vient de l'hawaïen *hapa haoli*. Le terme a été adopté par les Canadiennes et Canadiens d'origine asiatique pour décrire les personnes à demi asiatiques.

Immigration : Arrivée dans un pays de personnes en provenance d'un autre pays.

Incarcération : Action de retenir une personne contre sa volonté dans un lieu surveillé, comme une prison.

Injustice : Action injustifiée envers une personne ou un groupe de personnes les privant de leurs droits fondamentaux.

Inscription : Obligation pour une personne de se présenter à une autorité et de donner des renseignements personnels (comme son nom et son lieu de résidence) qui sont conservés dans un registre. Après Pearl Harbor, toutes les personnes d'origine japonaise âgées de seize ans ou plus ont été obligées de s'enregistrer auprès de la GRC.

Internement : Action de confiner des personnes qualifiées d'ennemis de l'État en temps de guerre. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, des milliers de personnes d'origine japonaise ont été forcées de quitter la côte Ouest de la C.-B. et ont été envoyées dans des communautés reculées ou dans des camps construits à la hâte à l'intérieur de la C.-B. Leur liberté a été fortement limitée jusqu'en 1949, soit quatre ans après la fin de la guerre.

Issei (ees-say) : Terme en japonais désignant les premières personnes immigrantes japonaises (ou la première génération).

Kimono : Vêtement féminin traditionnel japonais ressemblant à une robe.

Loi sur les mesures de guerre : Loi canadienne qui donne au gouvernement le droit de qualifier des individus d'ennemis étrangers et de leur retirer leurs droits civils, comme le droit à la présomption d'innocence.

« Mariée par photo » : Terme employé pour parler d'une femme qui était approchée au Japon par la famille d'un homme qui était déjà au Canada et qui cherchait une épouse. On montrait à la femme une photo de l'homme, et celle-ci pouvait accepter de se rendre au Canada et de se marier avec lui.

Minorité visible : Terme employé de nos jours pour décrire les personnes d'un groupe ethnique dont les caractéristiques physiques (généralement la couleur de la peau) les distinguent de la majorité de la population.

Nikkei (neek-kay) : Terme en japonais désignant une personne d'origine japonaise. Un Nikkei Kanadajin est un Canadien d'origine japonaise.

Nisei (nee-say) : Terme en japonais désignant les enfants des premières personnes immigrantes japonaises (ou la deuxième génération).

Oppression : Survient lorsque les émotions, les idées ou les demandes d'une personne ou d'un groupe ne sont pas reconnues ou que leur expression est interdite par une autorité, comme le système de justice, la police ou l'armée.

Préjugé : Attitude généralement négative envers une personne ou un groupe, basée sur de l'information incorrecte ou déformée. Les préjugés peuvent conduire à des actes de discrimination.

Propagande : Diffusion d'informations, d'idées ou d'images (comme les affiches de guerre) dont l'objectif est d'influencer et de manipuler l'opinion et les actions du public.

Racisme : Croyance selon laquelle une race est supérieure à une autre. Certaines personnes ne sont pas traitées sur un pied d'égalité en raison de leurs différences culturelles ou ethniques. Le racisme peut être systémique (il fait partie des institutions, des gouvernements, des organisations et des programmes) ou s'exprimer dans les attitudes et les comportements des personnes.

Rapatriment : Action de renvoyer une personne dans son pays de résidence ou de citoyenneté.

Relocalisation : Action de s'installer dans un autre lieu.

Réparation : Redresser un tort en versant une compensation à la victime ou en punissant le responsable. Fait référence au mouvement dans la communauté canadienne japonaise pour l'obtention d'excuses officielles et d'une compensation pour les injustices que le gouvernement a fait subir aux Canadiennes et Canadiens japonais pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Saisir : Confiscation des biens d'une personne par les autorités, comme la police ou l'armée. Le gouvernement a saisi les bateaux de pêche, les voitures, les caméras et d'autres biens qui appartenaient aux Canadiennes et Canadiens japonais.

Sanatorium : Établissement hospitalier qui prend soin des personnes atteintes de tuberculose.

Sansei (sun-say) : Terme en japonais désignant les petits-enfants des premières personnes immigrantes japonaises (ou la troisième génération).

Shikataganai : Terme en japonais qui signifie « on ne peut rien y changer ».

Shinai : Bâton de bois ou de bambou utilisé dans le sport japonais du kendo pour remplacer le sabre traditionnel.

Sympathisant : Personne que l'on croit en faveur d'un groupe, d'une politique ou d'une idée. Certains ont accusé les Canadiennes et Canadiens japonais d'être en faveur des efforts de guerre de l'armée japonaise et se sont battus pour les faire interner, même s'il n'y avait aucune preuve de leur déloyauté envers le Canada.

Totalitaire : Système politique dans lequel une personne exerce un contrôle absolu et dicte aux autres quoi faire. Le dirigeant n'est pas élu, et aucune opposition n'est autorisée envers lui.

Tuberculose : Infection des poumons qui est contagieuse et qui peut entraîner la mort.

Usine de mise en conserve : Entreprise qui met en conserve de la nourriture pour la vente au détail. Beaucoup d'immigrants japonais ont travaillé dans des usines de mise en conserve en C.-B. Le poisson pêché dans la région, comme le saumon, y était mis en conserve.

Ville fantôme : Communauté ayant perdu la plupart de ses habitants, souvent parce qu'un grand employeur est parti et que les habitantes et habitants ont dû partir à leur tour pour trouver du travail.

Zone protégée : Lieu désigné par les autorités comme étant interdit à certaines personnes ou activités. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, le gouvernement a créé une zone « sécurisée » de 100 miles (environ 160 kilomètres) de largeur s'étendant de la côte de la C.-B. jusqu'à l'intérieur de la chaîne des Cascades. Les Canadiennes et Canadiens japonais étaient tous forcés de quitter cette zone « pour des raisons de sécurité ».

Pour en savoir plus

Livres et romans intermédiaires :

- Garrigue, Sheila. *The Eternal Spring of Mr. Ito*. New York : Atheneum, 1985.
- Kogawa, Joy. *Obasan*. Markham, ON : Penguin Books, 1983.
- . *Itsuka*. Toronto : Viking Canada, 1992.
- . *Naomi's Road*. Toronto : Stoddard Kids, 1986.
- Savage, Jeff. *Paul Kariya: Hockey Magician*. Toronto : Monarch Books, 2002.
- Takashima, Shizuye. *A Child in Prison Camp*. Toronto : Tundra Books, 1971.
- Walters, Eric. *Caged Eagles*. Victoria, C.-B. : Orca Book Publishers, 2000.
- Watada, Terry. *Seeing the Invisible: The Story of Irene Uchida*. Toronto : Umbrella Press, 1998.
- Yesaki, Mitsuo. *Watari-Dori (Birds of Passage)*. Vancouver : Peninsula Publishing, 2004.

Livres de non-fiction :

- Adachi, Ken. *The Enemy that Never Was*. Toronto : McClelland & Stewart, 1976.
- Adachi, Pat. *Asahi: A Legend in Baseball*. Etobicoke : Coronex Printing and Publishing, 1992.
- Ashworth, Mary. *The Forces Which Shaped Them: A History of the Education of Minority Group Children in British Columbia*. Vancouver : New Star Books, 1979.
- Broadfoot, Barry. *Years of Sorrow, Years of Shame*. Toronto : Doubleday Canada, 1977.
- Fukawa, Masako, Stanley Fukawa et le Nikkei Fishermen History Book Committee. *Spirit of the Nikkei Fleet: BC's Japanese Canadian Fishermen*. Madeira Park, C.-B. : Harbour Publishing, 2009.
- Ito, Roy. *We Went to War*. Ottawa : Wings Canada, 1984.
- Japanese Canadian Centennial Project. *A Dream of Riches: The Japanese Canadian 1877-1977*. Vancouver, 1978.
- Kitagawa, Muriel, et Roy Miki, éd. *This is my Own: Letters to Wes and Other Writings on Japanese Canadians, 1941-1948*. Vancouver : Talonbooks, 1985.
- Knight, Rolf. *A Man of Our Times. The Life-history of a Japanese-Canadian Fisherman*. Vancouver : New Star Books, 1976.
- Miki, Roy, et Cassandra Kobayashi. *Justice in Our Time: The Japanese Canadian Redress Settlement*. Vancouver : Talonbooks, 1991.
- Moritsugu, Frank, et la Ghost Town Teachers' Historical Society. *Teaching in Canadian Exile: A History of the Schools for Japanese Canadian Children in BC Detention Camps during the Second World War*. Toronto : Ghost Town Teachers' Historical Society, 2001.
- Nakano, Takeo. *Within the Barbed Wire Fence*. Toronto : University of Toronto Press, 1980.
- Nikkei Fishermen's Book Committee. *Nikkei Fishermen on the BC Coast: Their Biographies and Photographs*. Vancouver : Harbour Publishing, 2007.
- Oiwa, Keibo, éd. *Stone Voices: Wartime Writings of Japanese Canadian Issei*. Montréal : Véhicule Press, 1991.
- Roy, Patricia, J. L. Granatstein, Masako Ino et Horoko Takamura. *Mutual Hostages: Canadians and Japanese during*

the Second World War. Toronto : University of Toronto Press, 1990.

- Shibata, Yuko. *The Forgotten History of Japanese Canadians*. Vancouver : New Sun Books, 1977.
- Sunahara, Ann. *The Politics of Racism: The Uprooting of Japanese Canadians during the Second World War*. Toronto : Lorimer, 1981.
- Takata, Toyo. *Nikkei Legacy: The Story of Japanese Canadians from Settlement to Today*. Toronto : New Canada Publications, 1983.
- Takashima, Shizue. *A Child in Prison Camp*. Toronto : Tundra Books, 1971.
- Yesaki, Mitsuo. *Steveston: Cannery Row*. Peninsula Publishing, 1998.
- . *Sutebusuton: A Japanese Village on the British Columbia Coast*. Vancouver : Peninsula Publishing, 2003.

Films :

- Mrs. Murakami: Family Album*. 1991. Moving Images Distributors. 24 min. www.movingimages.ca. Présente la vie de la famille Murakami sur l'île Salt Spring et le drame qu'elle a connu lors de son internement.
- Justice in Our Time: How Redress Was Won*. 1989. National Association of Japanese Canadians, Jesse Nishihata Productions. 29 min. www.najc.ca. Porte notamment sur la signature de l'entente de réparation conclue entre l'Association nationale des Canadiens japonais et le gouvernement du Canada, le 22 septembre 1988.
- Étrangers ennemis*. 1975. Office national du film du Canada (ONF). 26 min. www.onf.ca. Noir et blanc. Raconte la longue et frustrante lutte des Canadiennes et Canadiens japonais pour être acceptés comme Canadiennes et Canadiens. Peut être visionné en ligne.
- Minoru : souvenirs d'un exil*. 1992. ONF. 18 min. www.onf.ca. Couleur. Un réalisateur canadien japonais raconte l'histoire de son père (né au Canada) et de lui-même lorsqu'ils ont été internés au Canada, puis exilés au Japon. Adapté à un jeune public. Peut être visionné en ligne.
- Obachan's Garden*. 2001. ONF. 94 min. www.onf.ca. Couleur. Une intense réflexion personnelle sur l'histoire des Canadiennes et Canadiens japonais et un témoignage de l'incroyable endurance et esprit d'une femme. Peut être visionné en ligne.
- Of Japanese Descent*. 1945. ONF. 21 min. www.onf.ca. Le film présente les centres de relocalisation des Japonaises et Japonais dans le centre de la C.-B. Ce film d'archives témoigne des valeurs et des croyances sociales et culturelles de l'époque où il a été produit. Disponible sur commande.
- Sleeping Tigers: The Asahi Baseball Story*. 2003. ONF. 51 min. www.onf.ca. L'histoire de l'équipe de baseball championne canadienne-japonaise. Peut être visionné en ligne.

Sites Web :

- www.archives.cbc.ca – *Relocation to Redress: The Internment of the Japanese Canadians* – Comprend dix vidéoclips et quatorze clips radio.
- www.greenwoodmuseum.com – Comprend une section sur l'histoire des Japonaises et Japonais ainsi que des photos des expositions du musée.
- www.japanesecanadianhistory.net – Une liste de ressources, un glossaire et d'autres documents de référence sur l'internement des Canadiennes et Canadiens japonais.
- www.jcnm.ca – Le Musée national des Canadiens japonais. Ce site contient des expositions en ligne, des ressources et des liens vers d'autre matériel connexe.
- www.najc.ca – La page de ressources créée par l'Association nationale des Canadiens japonais comprend de l'information sur l'histoire des Japonaises et Japonais au Canada, aux États-Unis, en Amérique du Sud et en Amérique centrale.
- www.pc.gc.ca/culture/ppa-ahp/itm1-/page03_e.asp – Le lieu historique national du Centre commémoratif de l'internement des Nikkeis (New Denver, C.-B.).
- toby.library.ubc.ca/subjects/subjpage1.cfm?id=306 – Les ressources documentaires de l'université de la C.-B. sur l'internement des Canadiennes et Canadiens japonais.
- www.lib.washington.edu/subject/Canada/internment/intro.html – Les ressources de l'université de Washington sur l'internement des Canadiennes et Canadiens japonais.

Crédits visuels

- Ando Hiroshige, artiste : p. 10 (1833)
Bibliothèque et Archives Canada : p. 70 (en haut, PA-114820; en bas, C-049744), 71 (en haut, PA-114812)
Le Canard, Montréal : p. 29 (septembre 1907)
Charles Kadota, collection privée : p. 21 (en bas à droite)
City of Vancouver Archives : p. 53 (en haut, Sch P152, par Fred L. Hacking; en bas, CVA 99-4572, par Stuart Thomson), 85 (en bas, CVA 1184-1537, par Jack Lindsay), 121 (en bas, City P5)
C. Tokunaga, collection privée : p. 16 (en haut)
David Suzuki Foundation : p. 140 (en bas à droite)
D. Tomihiro, collection privée : p. 14 (en bas à gauche)
Glenbow Archives : p. 39 (en haut, NA 387-27)
The Globe, Toronto : p. 28 (octobre 1907)
Greenwood Museum, Wayne Deib Collection : p. 72 (en bas à droite, 100-2099), 73 (en haut à gauche, 100-2103), 95 (en haut, 100-2090), 107 (en haut à droite, 100-2101; en bas à gauche, 100-2105), 133 (en bas à droite, 100-2083), 149 (en bas, 100-2112)
Harry Tanaka, collection privée : p. 34 (à gauche)
Helen Tokiwa, collection privée : p. 51 (en haut)
Hou, Charles et Cynthia. *Great Canadian Political Cartoons 1820 to 1914*. Vancouver : Moody's Lookout Press, 1997. p. 18 (en haut à droite)
iStockphoto : p. 66, 102 (en haut), 116, 130 (en haut)
Japanese Canadian Cultural Centre (JCCC) Collection : couverture, p. 11, 20 (médaillon), 22 (en haut), 58 (à gauche), 76-77 (en bas), 96 (en bas à droite), 97 (en haut), 105 (en haut), 148 (à droite), 151 (en haut, par J. Hemmy)
Japanese Canadian National Museum : couverture (96.171.1.001, 94/69.4.29, 94/69.3.018, 94/69.4.16), p. 6 (94/98.2.2), 23 (en bas, kashiten001; en haut à gauche, 1994-70-6), 25 (en haut à gauche, 94/3007), 32 (94/88.3.001), 35 (en bas à gauche), 46 (en haut à droite, 95/102.1.1), 47 (en bas, 96/180.001), 72 (au centre), 73 (en bas, 96.171.1.001), 79 (en haut à gauche), 84 (94/69.4.29), 87 (en haut, 94/69.3.20), 88 (au centre, 94/69.3.018), 89 (1994-69-3-13), 90 (au centre à gauche, 1994-69-3-6), 90-91 (94/63.9.023), 94 (en bas à gauche, 97/197.1.002), 98 (94/69.4.16), 100 (en haut, 94/101.1.007), 105 (en bas, 95/103.1.001), 112 (en haut, 96/182.1.027), 115 (en haut à gauche, Kaminishi collection; en bas à gauche, 94/71.1.005), 117 (en haut, 9481013), 119 (en haut, 94/134.1.007), 122 (2001-4-4-5-5001, Roy Ito Collection), 123 (en haut à gauche, 2001-4-7003, Roy Ito Collection; au centre à gauche, 2010-53-4, Kenjiro (Okada) Ballard Collection; au centre à droite, 2001-4-4-5-9005, Roy Ito Collection; en bas, 2001-4-4-5-81002, Roy Ito Collection), 126 (en bas, 94/76.003), 131 (1994-93-1-1), 132, 137, 139 (194-83-8), 140 (en haut), 141 (en bas à gauche, 2002-10-7-d), 144-46
J. K. Shimizu, collection privée : p. 21 (au centre à droite)
Kane Inouye, collection privée : p. 24 (à gauche)
Ken Kutsukake, collection privée : p. 15 (au centre à droite)
Kikuo Kimura, collection privée : p. 117 (en bas)
Kogawa House : p. 141 (en haut)
Langham Cultural Society : p. 79 (en haut à droite, 995.002.0311; au centre à gauche, 995.002.0233; en bas à gauche, 995.002.0196; en bas à droite, 995.002.0217) Larry Scherban, Camera One Photography : p. 67 (à gauche), 150 (en haut)
Masako Fukawa, collection privée : couverture, p. 5 (Mary Ohara, deuxième à partir du haut), 15 (en bas à gauche), 21 (en haut à gauche), 24 (à droite; au centre), 27 (tout), 30, 34-35 (en haut), 43 (en bas), 45 (en bas), 48 (en bas), 59 (en bas à droite, quatre images), 67 (en haut), 93 (en bas), 94 (en haut), 95 (en bas), 101 (en bas à gauche), 102 (en bas), 106 (en haut), 114, 115 (en haut à droite), 128, 133 (en haut), 134 (en haut, par T. Nakatsuka; en bas), 135
The Moon, Toronto : p. 33 (en haut, avril 1903)
Musée canadien de la guerre : p. 60 (19910109-182), 61 (en bas, 19880069-860), 62 (19750317-062), 64 (en haut à gauche, 19710135-008; en bas à droite, 19750317-171), 67 (right, 19910109-177), 76 (à gauche)
Nanaimo Daily Free Press : p. 121 (en haut à droite, 1988)
National Association of Japanese Canadians : p. 147 (en haut, 1128126-04; en bas à droite, 1128126-01), 151 (en bas, 1128126-06)
New Canadian : p. 120 (à droite)
Pictorial Encyclopedia of Japanese Culture: The Soul and Heritage of Japan. Gakken, 1987. p. 8-9 (tout), 57 (en haut), 126 (en haut)
Rev. G. Nakayama, collection privée : p. 48 (en haut à gauche)
Roger Shimomura, artiste : p. 143
Roy Kawamoto, collection privée : p. 13 (en bas à droite)
Sachi Ota, Toronto, collection privée : p. 20 (en bas), p. 34 (au centre à droite)
Sara Rainford, Rainfoto Photography : couverture, p. 54, 55 (en haut; en bas), 56, 57 (en bas), 73 (au centre à droite), 83 (tout), 97 (en bas), 100 (en bas), 103 (tout), 104 (en bas), 107 (en haut à gauche), 108, 109 (tout), 120 (à gauche), 128-29, 136, 142, 148 (à gauche), 149 (en haut), 150 (en bas)
Sunahara, Ann Gomer. *The Politics of Racism*. Toronto : James Lorimer & Company, 1981. p. 80 (à droite), 81 (en haut; au centre à gauche; en bas à droite), 112 (en bas à droite), 127
T. Matsuno, collection privée : p. 118 (en haut)
Takata, Toyo. *Nikkei Legacy: The Story of Japanese Canadians from Settlement to Today*. Toronto : NC Press Ltd., 1983. p. 16 (en bas), 17 (en bas), 50 (en haut), 59 (au centre à gauche), 74, 75 (à droite), 87 (en bas à gauche), 99, 106 (en bas), 111 (en bas), 119 (en bas), 130 (en bas)
Takeo Nakano, collection privée : p. 113 (en bas)
Tatsumi Iwasa, collection privée : p. 21 (en haut au centre)
Terrie Nakamura, collection privée : p. 75 (à gauche)
Tom Freeman, artiste : p. 68-69
Tom Kawaba, collection privée : p. 49
Tosh Kawai, collection privée : p. 25 (en bas)
Toyo Takata, collection privée : p. 17 (en haut)
University of British Columbia Archives : p. 51 (en bas), 52 (tout, 1916 UBC Annual, avec l'autorisation d'AMS Archives), 92
Vancouver Public Library, collections spéciales : couverture (VPL 3071, VPL 1381), p. 12 (VPL 3019), 13 (en haut, VPL 3009), 18 (en bas, VPL 7548, par Philip Timms), 19 (en haut à gauche, en haut à droite, VPL 5460, par Philip Timms; au centre à gauche, VPL 999; au centre à droite, VPL 71770, par Ben W. Leeson; en bas, VPL 7883, par Leonard Frank), 22 (en bas, VPL 3071), 26 (en haut, VPL 593; en bas, VPL 21773), 31 (VPL 39046, par N. H. Hawkins), 33 (en bas à gauche, par Philip Timms), 36 (VPL 1869, par William Notman), 37 (en haut, VPL 2067, par F. Dundas Todd; au centre, VPL 2067; en bas, VPL 2110), 38 (à gauche, VPL 86694; en bas à droite, VPL 86725), 39 (en bas, VPL 13291), 40 (VPL 86024), 41 (en haut, VPL 2142; en bas, VPL 8433), 42 (VPL 1393), 43 (en haut, VPL 1397; au centre, VPL 2426), 44 (en haut, VPL 2116; au centre à droite, VPL 2113; en bas, VPL 2173), 45 (en haut, VPL 86023), 46 (en bas, VPL 11804), 47 (en haut, VPL 11806), 50 (en bas, VPL 11794), 58 (à droite, VPL 86007), 59 (en haut, VPL 86032), 61 (en haut, VPL 80839), 63 (en haut, VPL 25766; en bas, VPL 44965), 65 (VPL 8516), 77 (en haut, VPL 66380), 85 (en haut à gauche, VPL 1394), 86 (VPL 1346), 88 (médaillon, VPL 14916), 90 (en haut, VPL 14927), 93 (en haut, VPL 1364), 110 (VPL 1381)
Vancouver Sun : p. 80 (en bas à gauche, 1^{er} juin 1943)
Victoria Daily Times : p. 71 (en bas, 17 février 1942) Wikipedia.org : p. 125 (à gauche)
Y. Uyeda, collection privée : p. 113 (en haut à gauche)

A

agriculture, 24, 26, 27, 116-19, 139
 Alberta, 34, 112, 116-19, 133, 149
 Alexander, R. O., 81
 anciens combattants canadiens japonais, 34, 77, 139
 assimilation, 52, 54, 138, 142
 Association des propriétaires japonais, 120
 Association nationale des Canadiens japonais, 144-47, 148
 Autochtones, 35, 36-37, 46, 138

B

Baba, Aihoshi, 132
 Ballard, Kenjiro (Okada), 123
 baseball, 46, 47, 114-15
 Briere, Elaine, 121
 Bureau du gardien des biens ennemis, 82, 92, 94

C

camps autonomes, 96. *Voir aussi* East Lillooet
 camps de prisonniers de guerre, 71, 111, 113
 camps de routes, 96, 101, 110-12, 113
 Canadiennes et Canadiens chinois, 28, 31, 32-33, 36-37, 39, 138
 Canadiennes et Canadiens sikhs, 36, 39
 caricatures politiques, 18, 28, 29, 31, 71, 80
 Centre commémoratif de l'internement des Nikkeis, 108, 129, 148, 149
 Centre culturel canadien japonais, 151
 centre d'évacuation du parc Hastings, 82, 86-91
 Coalition nationale pour la réparation des Canadiens japonais, 145
 Colombie-Britannique, culture de la, 18-19, 36-37
 commémoration, 148-51
 Commission Bird, 139
 Commission de sécurité de la C.-B., 86, 89, 110, 112, 113
 Commission Duff, 32
 communautés d'exploitation des ressources, 7, 15, 36, 43, 48
 compensation, 31, 144-47
 conditions de logement (avant la guerre), 37, 43, 44. *Voir aussi* internement : logement
 confiscation de biens. *Voir* saisie de biens
 conscription, 11, 81
 construction de bateaux, 24-25

Corps du renseignement canadien, 122, 123
 couvre-feu, 31, 72, 73, 79
 culpabilité. *Voir* fardeau de la honte

D

Dantai, 40, 43
 déportation, 124-27
 déposséder, 92-95, 120-21. *Voir aussi* saisie de biens
 Deuxième Guerre mondiale, 60-71, 122-23, 125
 discrimination, 28-30, 36-37, 43, 68-69, 76, 122, 138, 143. *Voir aussi* politiques d'exclusion
 dispersion de la communauté canadienne japonaise, 134, 142, 148
 droits civils, 35, 72, 80, 120
 droit de vote, 33, 34, 35, 122, 138

E

East Lillooet, 96, 98, 101, 114-15
 École japonaise, 43, 45, 58, 148
 éducation, 43, 52-53, 58-59. *Voir aussi* École japonaise
 École japonaise, 43, 58-59, 75
 pendant l'internement, 91, 96, 104-105, 107
 université, 52, 134
 églises, 43, 48, 59, 78, 96, 105, 106, 120, 121, 129
 émeute de Vancouver (1907), 28, 30-31
 émigration du Japon, 8-11
 emploi
 après-guerre, 131, 134-37, 141
 discrimination dans, 21, 35, 37, 47, 58, 76
 entrepreneuriat, 24-27, 42, 46, 132, 140
 des femmes, 17, 22-23, 37, 89, 136-37
 des *Isseis*, 14-16, 20-27
 pendant l'internement, 89, 118
 ennemis étrangers, 68, 72-73, 116
 entente Hayashi-Lemieux, 29
 équipe de baseball Asahi, 47, 114-15
 Estes, Howard et Hannah, 38
 États-Unis, 15, 28, 68-69, 134, 144, 146
 excuses du gouvernement, 5, 151. *Voir aussi* réparation

F

fardeau de la honte, 138, 144
 Fédération du Commonwealth coopératif, 120, 121

femmes

après-guerre, 126, 135-37, 141, 147
 éducation, 52, 136-37
 emploi, 17, 23-34, 26, 37, 89, 136-37
 entrepreneurs, 23, 140
 participation à la guerre, 61, 64
 pendant l'internement, 82, 86-87, 90, 96-97, 101, 102, 112, 118

filles des villes fantômes, 112

Fondation canadienne des relations raciales, 147

Fortes, Joe, 38

Fujiyama, June, 7, 22, 86-87, 89, 112, 141

G

Green, Howard, 124
 Greenwood (C.-B.), 106-107, 112, 133, 149

H

Haraga, Mary Teiko, 7, 27, 52, 68, 82, 83, 84, 92, 106-107, 133, 135, 138, 140
 Hiroshima, 128
 Homma, Tomekichi, 33
 honte. *Voir* fardeau de la honte
 Hôpital japonais, 44
 Horii, Akira, 7, 57, 66, 67, 74, 75, 96, 98, 101, 114-15, 134
 hostilité envers les immigrantes et immigrants, 28-32

I

Ikeda, Arichika, 16
 Ikeno, Junji, 79
 île de Vancouver, 21, 25, 59
 île Moresby, 13, 16
 île Salt Spring, 6, 38, 149
 industrie forestière, 20, 21, 25, 36. *Voir aussi* scieries
 Inouye, Jiro, 24
 Inouye, Zennosuke, 139
 inscription des Canadiennes et Canadiens japonais, 68, 72, 73
 internement
 conditions de vie, 86-88, 90, 96-98, 101-103, 107, 109
 décision d'interner, 80-81
 enfants, 96, 100-101, 104-105
 évacuation, 82-85
 logement, 96-98, 102, 106, 108
Voir aussi East Lillooet; Greenwood (C.-B.); centre d'évacuation du parc Hastings; Kaslo (C.-B.); Lemon Creek; New Denver; Sandon; Slocan; Tashme
 Ito, Roy, 123

J

Japantown (Vancouver, C.-B.), 16, 23, 30–31, 73
Japon
conditions d'après-guerre, 125–29
culture, 54–57
début des années 1900, 8–10
émigration du, 8–11
journaux de langue japonaise, 78. *Voir aussi* médias; *New Canadian*; caricatures politiques

K

Kaminishi, Kaye, 115
Kaslo (C.-B.), 79, 96, 100, 120, 150
Keenleyside, Hugh, 81
King, William Lyon Mackenzie, 31, 67, 81
Kobayashi, Bill, 147
Kobayashi, Cassandra, 147
Kogawa, Joy, 141
Kotohira Maru, 13
Koyama, Frank, 27
Kumeric, 12–13
Kuno, Gihei, 14

L

Langham, 96, 120, 150
Laurier, Sir Wilfred, 29
Lemon Creek, 102–105
Ligue d'exclusion des Asiatiques, 28, 30
Ligue des citoyens canadiens japonais, 35
Loi sur la sécurité dans les mines, 32
Loi sur les mesures de guerre, 68, 72, 74, 134
Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, 94, 139
lois, 32–33, 68, 72, 80–82, 92
loisirs, 45, 48–51, 56–57
pendant l'internement, 100, 105, 114–15
lutte, 32, 33, 35, 110–11, 118, 120, 139.
Voir aussi réparation

M

MacInnis, Angus, 121
Mackenzie, Ian, 80–81
« mariées par photo », 17, 126
médias, 28–31, 71, 74, 122, 133, 145.
Voir aussi caricatures politiques, représentation des Canadiennes et Canadiens japonais dans les, 31, 33, 71, 80, 143
Miki, Art, 147
Miki, Roy, 147
mines, 16, 20, 21
monuments commémoratifs, 77, 148–51
Mulroney, Brian, 144, 147

N

Nagano, Manzo, 14, 144
Nagasaki, 125, 128
Nakama, Tadachi, 131
Nakashima, Miyoshi « Mickey », 6–7, 68, 69, 94, 95, 116–19, 133, 134, 136, 144
Nakano, Takeo, 113
Nakasuka, Koji, 22
New Canadian, 78–79, 122
New Denver (C.-B.), 83, 103, 107, 108–109, 148–49
New Westminster (C.-B.), 21, 65
Norman, révérend Howard, 121

O

obligations de la Victoire, 60–62, 67
Ohara, Kazuyo « Mary », 6, 83, 86–88, 90, 102–105, 124, 126–27, 137
Okabe, Ike, 135
Oya, Washiji, 17

P

Pearl Harbor, 68–69
Pearson, Lester J., 151
pêche, 14, 20, 24, 27, 32, 35, 134, 150. *Voir aussi* usines de mise en conserve
politiques d'exclusion, 32, 33, 35, 43, 67, 76, 122
politiques d'immigration, 29, 33
préjugé, 28, 30–31, 58, 68–69, 71, 122, 136, 143. *Voir aussi* racisme
Première Guerre mondiale, 34, 77, 139
Premières Nations, 35, 36–37, 46, 138
propagande, 61–62, 64
protestation publique, 120–21, 129, 145

R

racisme, 18, 32, 58, 71, 72, 74, 81, 121, 133, 143
rapatriement, 32, 124–27. *Voir aussi* déportation
religion, 48, 96. *Voir aussi* églises
relocalisation, après-guerre, 130–31
réparation, 5, 141, 144–47
résistance. *Voir* lutte; protestation publique
rue Powell (Vancouver, C.-B.), 16, 23, 26, 46–47, 85. *Voir aussi* Japantown

S

saisie de biens, 72, 73, 74–75, 80, 92–95
Sandon, 99
Sato, Yoshiaki, 67
scieries, 16, 21
ségrégation, 36–37, 43, 58, 114–15
service militaire, 34, 122–23
Shoyama, Tom, 79

Slocan, 97, 105, 126, 129, 140, 141
sports, 50, 53, 58. *Voir aussi* baseball; loisirs
Steveston (C.-B.), 14, 26, 37, 40–43, 85
Suzuki, David, 140
Suzuki, Etsu, 78

T

Tanaka, Taisuke, 34
Tashme, 99, 100
travaux forcés, 116–17. *Voir aussi* camps de routes

U

Uchida, Chitose « Josi », 52
usines de mise en conserve, 14, 15, 21, 22, 37, 41, 150
usine de mise en conserve Gulf of Georgia, 41, 150

Y

Yonekura, Harry, 113
Yoshida, Shige, 49, 151